

ÉDITION 2011

www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr



GUIDE pratique

Saint-Aubin-lès-Elbeuf



SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF	➤ 2
À la découverte de Saint-Aubin-lès-Elbeuf	
LA MUNICIPALITÉ	➤ 6
Le conseil municipal / Les services municipaux	
VOS DÉMARCHES	➤ 11
Vos démarches administratives / Les documents d'urbanisme	
AU QUOTIDIEN	➤ 17
Les déchets ménagers / Le service de l'eau / Les transports / Les infos pratiques	
L'ACTION SOCIALE & LA SANTÉ	➤ 23
Le centre communal d'action sociale / L'emploi/Le logement / Le Centre médico-social / Les professionnels de santé	
PETITE ENFANCE	➤ 28
Les haltes-garderies Le Relais Assistance Maternelles (RAM)	
LA VIE SCOLAIRE	➤ 29
L'enseignement / Restauration scolaire / Accueil périscolaire / L'accompagnement scolaire / Le Contrat étudiant de St-Aubin / Calendrier des vacances scolaires	
ANIMATION ET LOISIRS DES JEUNES	➤ 31
Les activités périscolaires / Les séjours / Les structures d'animation, d'accueil et de loisirs	
ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ	➤ 34
L'accueil des nouveaux arrivants / Les concours / Les associations / Les décorations	
AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES	➤ 37
Les animations / Le service de maintien à domicile / Le service de téléassistance / Les associations / Les conseils	
LOISIRS & CULTURE	➤ 40
Les événements culturels / La médiathèque L'Odysée / La ludothèque La Toupie / Les associations culturelles	
SPORT	➤ 44
La Randolune / Les associations sportives	

Éditorial



Jean-Marie MASSON,
Maire
de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Pour tout connaître sur Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Nouvel arrivant ou Saint-Aubinois depuis longtemps, vous souhaitez connaître rapidement l'ensemble des activités et services mis à votre disposition ?

C'est l'ambition de ce guide pratique qui offre un panorama de tous les services propres à faciliter notre vie quotidienne : démarches administratives courantes, vie scolaire, loisirs, secteurs social et santé, logement,...

Conservez bien ce guide "pratique", tôt ou tard, il ne manquera pas de vous être utile !

Merci à tous nos annonceurs qui permettent, chaque année, la réédition de ce document.

Très cordialement à tous,
Jean-Marie MASSON
Maire de Saint-Aubin-lès-Elbeuf



Saint-Aubin-lès-Elbeuf

➔ D'HIER À AUJOURD'HUI

Idéalement située dans une boucle de la Seine, la ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf est à une vingtaine de kilomètres de Rouen, 140 de Paris et une centaine de kilomètres de la côte normande.

Repères

Saint-Aubin-lès-Elbeuf

- Département de Seine-Maritime
- Canton d'Elbeuf
- Superficie : 578 hectares
- Nombre d'habitants : 8197
- Nom des habitants : Saint-Aubinois(es).



L'histoire de Saint-Aubin-lès-Elbeuf est riche et on retrouve les traces de l'occupation par l'homme à une époque extrêmement reculée. Du Moyen-âge au XIX^e siècle, les ressources de la population venaient principalement de l'agriculture, de la pêche et du commerce. L'industrie textile très florissante à la fin du XIX^e siècle et dans le premier tiers du XX^e fut la cause d'un accroissement rapide de la population.

Entre 1952 et 1975, 39 usines textiles de l'agglomération ferment leurs portes, marquant la disparition du "drap d'Elbeuf" et la mutation de l'économie. L'industrie textile céda la place à des activités telles que la chimie (Rhône Poulenc en 1946) et la mécanique (Renault-Cléon en 1958). C'est à cette même époque que furent construits de nombreux logements.

L'activité économique reste aujourd'hui fortement présente à Saint-Aubin : on y trouve tous types de commerces et de services ainsi que des parcs d'activités. La mutation de l'économie et l'évolution des modes de vie ont induit, au fil de ces dernières décennies, une mutation de l'urbanisme. Ainsi la municipalité s'est-elle engagée dans une maîtrise des sols afin de renforcer l'équilibre entre les zones d'habitat, la vie économique, l'environnement et les équipements publics. Cela se traduit par la création d'îlots urbains en lieu et place des secteurs industriels délaissés, la réhabilitation et la redynamisation de certains quartiers et l'offre d'un large éventail d'habitat : à court et moyen termes, ce sont près de 700 nouveaux logements, individuels et collectifs, en location ou en accession, qui verront le jour.

Une ville qui change

Les projets vont bon train à Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Aux quatre coins de la commune, les quartiers font l'objet d'améliorations constantes. Certains secteurs, à l'instar du quartier de l'hôtel de ville, sont totalement repensés pour accueillir habitat et services en lieu et place d'anciennes friches industrielles délaissées.



D'autres, tels les Hautes-Noales, sortiront de terre dans les toutes prochaines années pour répondre aux besoins et attentes des Saint-Aubinois. Enfin, les quartiers plus anciens, comme le quartier situé entre la place Pain et la rue Aristide Briand, font l'objet de remodelages et de rénovations pour améliorer leur fonctionnalité tout en préservant leur "cachet". Un effort permanent mené par l'équipe municipale afin que Saint-Aubin reste une ville agréable à vivre au quotidien.

Opération de renouvellement urbain - Quartier des Feugrais



Plus d'informations sur : www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr



Centre Social Secondaire



Résidence de l'Hôtel de Ville



Résidence de la rue Voltaire



Saint-Aubin-lès-Elbeuf

➤ LIEUX ET MONUMENTS À DÉCOUVRIR

Saint-Aubin ne manque pas de richesses paysagères et architecturales. Les falaises d'Orival, les anciennes écluses, la plage de sable et le Couvent des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus sont quelques-unes des curiosités de la ville. Cinq parcours pédestres sont proposés aux touristes, aux marcheurs et aux personnes souhaitant découvrir Saint-Aubin et sa Boucle de Seine en prenant leur temps.



L'Esplanade de Pattensen

La place de la Mairie fut aménagée en 1986 pour devenir un véritable lieu de vie : engazonnement, plantation de massifs, pose des bancs et installation d'une fontaine à jets d'eau. Pour marquer le passage à l'an 2000, la municipalité fit installer en décembre 1999 une sculpture de l'artiste saint-aubinois, Nicolas POPELIN, "Troisième Millénaire", au centre de la fontaine existante. Depuis juin 2007, date du 30^e anniversaire de jumelage entre Saint-Aubin et Pattensen, la sculpture "Fraternité entre Seine et Leine" et un cadran solaire, offert par la ville de Pattensen, symbolisent le lien d'amitié unissant les habitants de nos deux cités. Fin 2010, les marronniers centenaires malades qui bordaient l'esplanade ont été abattus et remplacés au printemps 2011 par des essences locales. Ce changement a été accompagné d'un réaménagement des espaces paysagers, de la voirie et du stationnement bordant la place.

L'Hôtel de ville

La mairie actuelle fut construite en 1914, entre les écoles Paul Bert et Victor Hugo, sur les plans de l'architecte MASSELIN. L'ancienne mairie, qui se trouve place Jules Ferry, accueille aujourd'hui l'École de Musique et de Danse de l'Agglomération Elbeuvienne.

Un réaménagement des locaux fut opéré de juin 1998 à juin 1999 : l'agrandissement, à l'arrière du bâtiment existant, dans la cour de l'école, abrite la salle du conseil municipal et la salle des mariages. Les services "Jeunesse - Culture - Sport" et "CCAS - Affaires Sociales" ont pris place dans d'anciennes salles de classe, de part et d'autre du bâtiment central.

Le port de plaisance

Bâties de 1865 à 1884, ces écluses étaient alors les premières que l'on rencontrait en venant de la Basse-Seine. Elles ont fonctionné jusqu'en 1939. Les travaux de remblaiement ont commencé en 1941. Aujourd'hui désaffectées, elles abritent un petit port de plaisance, idéalement placé à une centaine de kilomètres du bord de la mer, escale privilégiée entre Le Havre et Paris. Ses équipements et sa capitainerie sont implantés sur l'île de la Requête, dans un cadre champêtre et reposant.



L'Église

Jean III, abbé de Saint-Ouen, entreprit de bâtir l'église abbatiale. L'église, placée sous le patronage de Saint-Aubin, évêque d'Angers, fut partiellement détruite et reconstruite à plusieurs reprises. Aujourd'hui, de l'ancienne église bâtie du XII^e au XIV^e siècle, il ne reste que le clocher : une tour en pierre supportant une élégante flèche couverte en ardoise. L'église telle que nous la voyons aujourd'hui a été commencée en 1844 à l'initiative du curé de l'époque, l'abbé Buisson, et bâtie d'après les plans de M. BARTHÉLÉMY, architecte diocésain. Elle vit son achèvement en 1888.



La Congrégation du Sacré Cœur de Jésus

La dévotion au Cœur de Jésus se répandit au XVII^e siècle. La maison religieuse de Saint-Aubin est alors le siège de la congrégation religieuse du Sacré Cœur, fondée en 1821 par Joséphine FRÉRET, native du lieu. Édifié à partir de 1841 rue de Freneuse, le couvent connaît un essor rapide grâce à l'installation d'un pensionnat de jeunes filles. Aujourd'hui, la congrégation héberge toujours une vingtaine de religieuses. Depuis une vingtaine d'années, la grande chapelle est le cadre de nombreux événements culturels organisés par la municipalité.





La municipalité

➤ Jean-Marie MASSON
Maire



Permanences du maire et de ses adjoints



Jean-Marie Masson, Maire,
et ses adjoints
reçoivent sur rendez-vous.

Pour les demandes de rendez-vous,
s'adresser au secrétariat général
de la Mairie au 02 35 81 01 84.

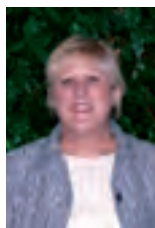
Les adjoints



➤ Karine BENDJEBARA-BLAIS
1^{er} adjoint
Politique de la Ville
Petite enfance
Loisirs des jeunes



➤ Éliane GUILLEMARE
2^e adjoint
Affaires culturelles



➤ Patricia MATARD
3^e adjoint
Urbanisme
Infrastructures
Environnement
Patrimoine



➤ Jean-Marc PUJOL
4^e adjoint
Enseignement



➤ Joël ROGUEZ
5^e adjoint
Affaires sportives
Jumelage



➤ Chantal LALIGANT
6^e adjoint
Affaires sociales
Logement social



➤ Gérard BELLESME
7^e adjoint
Commerce et artisanat
Festivités
Relations avec le secteur
associatif



➤ Gérard SOUCASSE
8^e adjoint
Finances

1 ➤ Philippe TRANCHEPAIN
Conseiller municipal délégué

2 ➤ Patrick MICHEZ
Conseiller municipal délégué

3 ➤ Jean-Pierre BLANQUET
Conseiller municipal

4 ➤ Anne-Marie THOMAS
Conseillère municipale

5 ➤ Jacques DAVID
Conseiller municipal

6 ➤ Annick STEPIEN
Conseillère municipale

7 ➤ Sylviane BOURLON
Conseillère municipale

8 ➤ Chantal LEVACHER
Conseillère municipale

9 ➤ Michèle LECORNU
Conseillère municipale

10 ➤ Françoise UNDERWOOD
Conseillère municipale

11 ➤ Boussaad GUERZA
Conseiller municipal



12 ➤ Odile ÉCOLIVET
Conseillère municipale

13 ➤ Gilles FROUTE
Conseiller municipal

14 ➤ Florence BOURG
Conseillère municipale

15 ➤ Christophe PELLETIER
Conseiller municipal

16 ➤ Pierre-Antoine NALET
Conseiller municipal

17 ➤ Vincent RABILLARD
Conseiller municipal

18 ➤ Claire ROCHELLE
Conseillère municipale

19 ➤ Fatoumata NIANG
Conseillère municipale

Les services municipaux sont regroupés à l'Hôtel de ville, Esplanade de Pattensen.

Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le samedi matin une permanence est assurée de 9h à 12h :

➤ à l'accueil pour la délivrance de pièces d'identité et la prise de formulaires,

➤ à l'État Civil uniquement pour les déclarations de naissance et de décès.

Les services municipaux



Direction Générale des Services

Directeur général : Jean-Michel PÉROL

Directeur général adjoint : Christian LANGLOIS

- Direction des services municipaux
- Secrétariat du Conseil Municipal et des Commissions
- Gestion des ressources humaines : recrutement, carrière, paie, formation, retraite des agents communaux
- Stratégie financière
- Gestion des grands projets, programmation, développement, organisation
- Politique de la Ville
- Affaires juridiques : gestion du patrimoine de la commune, baux commerciaux et d'habitation, gestion des assurances communales, problèmes de voisinage, édifices menaçant ruine
- Marchés publics : élaboration des dossiers de consultation, mise en œuvre et suivi des procédures
- Communication : élaboration des produits d'information saint-aubinois (bulletin municipal ActuaCité (bimestriel), guide pratique de Saint Aubin (annuel), site internet, ...)

État Civil, Administration Générale

Chef de service : Patricia LESAULX

- Accueil du public et standard téléphonique.
- Délivrance de pièces administratives (cartes d'identité, sorties de territoire) et certification d'actes.
- État civil : déclarations de naissances et de décès, enregistrement des mariages • Gestion du cimetière.
- Recensement militaire • Élections.
- Enquêtes publiques • Déclaration des chiens dangereux
- Autorisation débits de boisson • Location de salles.

Finances et comptabilité

Chef de service : Carole TRATSAERT

- Participation à l'élaboration des orientations budgétaires
- Élaboration du budget
- Exécution des dépenses et des recettes
- Élaboration et suivi du plan de trésorerie
- Élaboration du compte administratif
- Suivi de l'inventaire, état de l'actif
- Suivi des subventions aux associations
- Référent en matière budgétaire et comptable pour les services.



↳ LES SERVICES MUNICIPAUX

Services Techniques Urbanisme

☉ Chef de service :

Philippe DURAMÉ

- Conseils et renseignements (règlementations et normes en matière de voirie, bâtiments et divers)
- Autorisations d'urbanisme (conseils, pré-instructions, délivrance des actes, déclarations préalables...)
- Aménagements urbains (élaboration et suivi des opérations)
- Suivi d'opérations et chantiers commandés par la ville.
- Travaux en régie (conception / réalisation)
- Entretien et gestion du patrimoine communal (bâtiments et équipements sportifs)
- Suivi réglementaire des Établissements Recevant du Public / commission de sécurité
- Voiries : création, maintenance, entretien
- Espaces Verts : création, maintenance et entretien
- Logistique et assistance aux diverses manifestations.

Jeunesse - Éducation Culture - Sport

☉ Chef de service : Christophe DUHAMEL

• Jeunesse - Education

- Gestion des structures d'accueil "Jeunesse" municipales
- Animation, éducation, prévention, développement du lien social
- Affaires scolaires et périscolaires
- Restauration scolaire

• Culture - Loisirs

- Programmation culturelle
- Gestion de la médiathèque, et de la ludothèque
- Jumelage

• Sport

- Gestion des équipements sportifs
- Entretien ménager bâtiments & équipements communaux

C.C.A.S. - Service Social

☉ Chef de service : Sylvie DURREMBERGER

• Pôle action sociale :

- Aide sociale légale
- Action sociale facultative
- Dispositifs d'insertion
- Accompagnement social et budgétaire.

• Pôle logement

- Traitement des demandes de logement
- Gestion du contingent municipal de logements sociaux.

• Pôle personnes âgées et handicapées

- Maintien à domicile des personnes âgées et handicapées (aides à domicile et téléassistance)
- Animations et festivités en direction des aînés.

Mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Hôtel de Ville

Esplanade de Pattensen - B.P. 15 - 76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Tél. 02 35 81 01 84 - Fax 02 35 87 96 09

Courriel : monsieurlemaire@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

Site : www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr



Vos démarches administratives

↳ EXTRAIT DE NAISSANCE

Mairie du lieu de naissance. Gratuit. Indiquer : date de naissance, nom, nom de jeune fille pour les femmes mariées, prénoms, filiation, lien de parenté avec l'intéressé(e). Joindre une enveloppe timbrée. Pour les Français nés à l'étranger, s'adresser au Service central de l'État civil - 44941 Nantes cedex 09 ou 36 15 Code France Monde ou www.diplomatie.gouv.fr.

↳ EXTRAIT DE MARIAGE

Mairie du lieu de mariage. Gratuit. Indiquer : date du mariage, nom, prénoms et filiation, lien de parenté avec l'intéressé. Joindre une enveloppe timbrée.

↳ ACTE DE DÉCÈS

Mairie du lieu de décès. Gratuit. Indiquer : date de décès, nom, prénoms. Joindre une enveloppe timbrée.

↳ LIVRET DE FAMILLE

Pour les demandes de duplicata, s'adresser à la Mairie du domicile. Fournir : état civil du conjoint et des enfants et un justificatif de domicile. En cas de divorce, l'ex conjoint peut obtenir un second livret. Gratuit.

↳ CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ DÉLIVRÉ AUX ORGANISMES PUBLICS

Mairie du domicile du défunt ou de l'un de ses héritiers. Pour les organismes publics : gratuit pour les sommes inférieures à 5335 € (au-delà : payant : notaire). Pour les organismes privés : notaire (payant). Pièces à fournir : Lettre de l'organisme demandeur, livret de famille et acte de naissance du défunt, adresse des héritiers + 2 témoins sans parenté entre eux et étrangers à la famille du défunt.

↳ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Mairie du domicile. Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou certificat de nationalité française, justificatif de domicile de moins de trois mois à vos nom et prénom..

Avoir 18 ans ou les avoir avant le 28 février de l'année suivante. Inscription recevable du 1^{er} janvier au 31 décembre avec effet au 1^{er} mars de l'année suivante.

↳ CERTIFICAT DE PROPRIÉTÉ

Notaire (payant) ou Tribunal d'Instance du domicile du défunt.

↳ CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Greffe du Tribunal d'Instance. Rouen.

↳ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Mairie du domicile. Gratuit (sauf perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux). 2 photos. Ancienne carte d'identité. Si l'intéressé ne présente pas de carte sécurisée ou un passeport électronique / biométrique : copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois. 1 justificatif de domicile récent. Pour les mineurs : livret de famille et pièce d'identité des parents, et, le cas échéant, jugement de divorce. Empreintes du mineur à partir de 13 ans. Attention : délai moyen d'obtention : de 5 à 7 semaines !



➤ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES suite...

➤ PASSEPORT

Mairies équipées de stations de biométrie*. Pièce d'identité avec photo. Si l'intéressé ne présente pas de carte sécurisée ou un passeport électronique / biométrique : copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois. Pour les enfants mineurs : livret de famille et pièce d'identité des parents et, s'il y a lieu, jugement de divorce. 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ancien passeport. Timbre fiscal au dépôt du dossier en mairie : 86 € pour les adultes ; 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus ; 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans. **Attention : Les mineurs doivent avoir un passeport personnel il n'y a plus possibilité d'inscrire les enfants sur le passeport des parents.**

* Mairies les plus proches > 76 : Grand Couronne, Grand Quevilly, Petit Quevilly, Rouen, Saint-Étienne du Rouvray, Sotteville-lès-Rouen > 27 : Bourgheroulde Infreville, Louviers, Val De Reuil. Liste complète sur www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr ou renseignement en mairie au 02 35 81 01 84.

➤ SORTIE DE TERRITOIRE

Mairie du domicile. Gratuit. Carte d'identité du parent demandeur et du mineur, livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et, le cas échéant, jugement de divorce.

➤ EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE

Service du casier judiciaire : 107 rue Landreau - 44079 Nantes cedex ou www.cjn.justice.gouv.fr - Gratuit. Pour toute demande joindre la photocopie du livret de famille ou de la pièce d'identité ainsi qu'une enveloppe timbrée.

Vos démarches d'urbanisme

Les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme se font auprès du Service Urbanisme, à l'aide des formulaires disponibles en mairie ou téléchargeables sur :

www.urbanisme.equipement.gouv.fr

Les formulaires remplis doivent être accompagnés des pièces demandées selon le document concerné (plan de situation ou de terrain, croquis...).

À noter : À Saint-Aubin-lès-Elbeuf, l'instruction de ces trois documents (permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) est déléguée aux Services de l'État (Direction Départementale du Territoire et de la Mer à Rouen).

➤ LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Il est obligatoire pour :

- une construction sur un terrain nu.
- une construction ou une extension de plus de 20 m² sur un terrain déjà bâti.
- des travaux sur des constructions existantes ayant pour effet un changement d'affectation des locaux (ex : transformation d'un garage en chambre, installation d'un commerce, d'une profession libérale dans un local précédemment affecté à l'habitation).

Un architecte est-il nécessaire ?

Pour les particuliers : seulement si la construction est supérieure à 170 m². Pour les sociétés et les copropriétés, l'architecte est toujours nécessaire.

Dans quels délais obtiendrez-vous une décision ?

La décision vous sera communiquée dans un délai de 2 mois à condition que votre dossier soit complet. Ce délai est augmenté d'un mois lorsque le projet nécessite des consultations spéciales. L'autorisation est valable deux ans avec la possibilité de demander une prolongation d'une année (deux mois avant l'expiration du délai).

Les établissements recevant du public

L'ouverture d'un nouvel établissement recevant du public est soumise aux règles d'accessibilité et de sécurité. Au préalable, venir se renseigner au service urbanisme de la mairie.

Les accompagnements financiers

La municipalité de Saint-Aubin accompagne financièrement certains travaux réalisés par les particuliers.

• Revalorisation des façades

Possibilité de subvention en fonction des travaux, s'ils sont effectués par une entreprise. Renseignements auprès du secrétariat du Service Technique (en Mairie).

• Tags

La mairie prend en charge la prestation d'effacement de tags. Pour cela, il vous suffit de déposer une déclaration en mairie (sous forme de simple lettre).

De manière générale, lorsque vous entreprenez des travaux d'amélioration de votre habitat, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'autres organismes (Département, Région, ANAH, etc...) qui peuvent vous aider à financer vos projets. Le conseiller "Habitat" pourra également vous aiguiller dans ces recherches.

➤ LES TRAVAUX SOUMIS À PERMISSION DE VOIRIE

Les travaux de voirie concernent : le raccordement à caniveau des eaux pluviales, le montage d'un échafaudage sur le domaine public, le stationnement d'une benne à gravats ou le dépôt de sable sur le trottoir, l'aménagement d'une zone de protection de chantier lors d'une construction, l'occupation du domaine public pour un déménagement, l'aménagement d'un surbaissé de trottoir, le changement ou la pose d'enseigne pour les commerces et entreprises (installation d'une terrasse sur la voie publique (brasserie, restaurant...))

Où faire la demande ?

En Mairie, la demande d'autorisation fait l'objet d'un arrêté du maire ou d'une autorisation de voirie.

➤ LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Pourquoi une déclaration ?

La déclaration préalable concerne toute construction ou tout aménagement de petite envergure. Les travaux exemptés de permis de construire ne peuvent être réalisés qu'après l'obtention d'une autorisation de travaux.

Elle est obligatoire pour :

- toute modification d'aspect d'un bâtiment (ravalement, modification des ouvertures, changement dans la toiture, pose de velux ou de fenêtres neuves, peinture...);
- toute construction ou extension d'une surface de moins de 20 m² (pièce d'habitation, véranda, garage, remise, abris de jardin, abris à bois...);
- l'édification d'une clôture;
- divers ouvrages tels que la pose de pylônes, de transformateurs, de paraboles (diamètre supérieur à 1 mètre)...

Dans quels délais obtiendrez-vous une décision ?

La décision vous sera communiquée dans un délai d'un mois à condition que votre dossier soit complet. Ce délai est augmenté d'un mois lorsque le projet nécessite des consultations spéciales. L'autorisation est valable deux ans.



LES DOCUMENTS D'URBANISME

LE CERTIFICAT D'URBANISME

À quoi sert-il ?

L'obligation d'obtenir un Certificat d'Urbanisme avant toute division d'un terrain bâti ou toute division du terrain en vue de la construction est supprimée.

Ce certificat est remplacé par une simple déclaration à la mairie. Le Certificat d'Urbanisme peut néanmoins être demandé dans les cas suivants :

- demande de certificat d'urbanisme de simple information, précisant les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain ;
- demande en vue de savoir si l'opération décrite dans la demande peut être réalisée sur le terrain.

Un géomètre est-il nécessaire ?

L'intervention d'un géomètre expert est nécessaire avant la construction si le terrain n'est pas délimité ou s'il doit être divisé.

Dans quels délais obtiendrez-vous une réponse ?

Le délai d'usage en matière administrative est de 2 mois.

Les permanences des conseillers habitat

Les conseillers de l'Espace Info Énergie et du Programme d'Intérêt Général se tiennent à votre disposition pour les questions relatives à l'amélioration de votre logement.

Espace Info Énergie : conseils et informations pour la maîtrise de l'énergie : économies réalisables ; chauffage, isolation thermique et ventilation ; normes et réglementations ; travaux "durables" ; choix et coût des énergies renouvelables ; avantages fiscaux et aides financières.

Programme d'Intérêt Général : conseil auprès des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs souhaitant procéder à l'amélioration de l'habitat. Le conseiller les accompagne dans le montage de leurs projets de travaux et les oriente pour obtenir des financements.



LE LOGEMENT

Pour déposer une demande de logement auprès de la commune, vous devez :

- ➔ retirer un dossier au service social
- ➔ déposer votre demande dûment complétée accompagnée des pièces justificatives en mairie ou l'adresser par courrier.

N'oubliez pas de renouveler votre demande tous les ans. Le nombre de logement du contingent communal étant faible, vous êtes invités à déposer votre candidature auprès d'un ou plusieurs organismes H.L.M. présents à Saint-Aubin-lès-Elbeuf :

➔ HABITAT 76

17 rue de Malherbe
76040 Rouen cedex 1
Tél. 0 811 020 076

Résidences : Les Novales - Hôtel de Ville - Les Foudriots

➔ IMMOBILIÈRE BASSE-SEINE

139 rue Grande - 27100 Val de Reuil
Tél. 02.77.07.80.00

Résidence : Le Bois Landry

➔ H.L.M. D'ELBEUF

4 cours Carnot - B.P. 315
76503 Elbeuf cedex
Tél. 02 35 78 29 01

Résidences : Groupe Blin - Groupe Lamboy - Les Feugrais - Parc Saint Rémy - 25 rue de la République - 27 rue du Maréchal Leclerc - Les "99 maisons" Ilot Gambetta - 1 rue Raspail.

➔ FOYER STÉPHANAIS

42 avenue Ambroise Croizat
B.P. 20 - 76801 Saint-Étienne-du-Rouvray
- Tél. 02 32 91 93 20

Résidences : Immeubles Narcisses et Oeillet

➔ ADOMA

24 rue Sadi Carnot
76140 Le Petit Quevilly
Tél. 02 32 81 59 75

Résidence : Les Sablons

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

La commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf est exposée à des risques naturels et technologiques. Bien que ces risques soient localisés à certaines parties du territoire, ce document permet à chacun d'être informé des mesures de sécurité à adopter face à un incident. Le dossier communal de synthèse est disponible en mairie.

INONDATIONS



Avant :

- Fermer portes et fenêtres
- Couper le gaz et l'électricité
- Placer objets ou documents précieux, nourriture et eau potable dans les étages
- Prévoir un éclairage de secours
- S'informer de la montée des eaux (radio à piles, mairie)

Pendant :

- S'informer de la montée des eaux (radio à piles, mairie)
- Suivre les instructions pour une éventuelle évacuation : écouter la radio (poste à piles)
- S'informer de la qualité de l'eau du réseau public avant consommation
- Ne pas se déplacer (à pieds ou en véhicule) dans les zones à risques

FALAISES



En cas d'éboulement, de chute de pierres :

- S'écarter au plus vite de la zone dangereuse
- Ne pas revenir sur ses pas
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé

En cas de mouvement de sol :

- S'éloigner de la zone instable

- Evacuer l'habitation si elle est menacée

Signaler à la mairie :

- L'apparition de fissures dans le sol
- L'apparition d'affaissement ou d'effondrement du sol
- La chute de blocs ou de pierres
- Tout indice d'instabilité potentielle

INDUSTRIES



L'alerte : en cas d'accident survenu ou imminent, la population est avertie par des sirènes qui émettent un son pendant 3 fois 1 minute, séparé par un court silence (code national d'alerte) ; cette alerte peut aussi être diffusée par des voitures équipées de haut-parleurs.

La fin de l'alerte : elle est annoncée par des sirènes qui émettent un son continu, sans changement de tonalité, durant 30 secondes ; ce signal signifie que le danger est passé et que le respect des consignes de sécurité n'est plus nécessaire.

Consignes à appliquer dès l'alerte

- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les ouvertures vers l'extérieur (portes, fenêtres)
- Arrêter ventilation et climatisation
- S'éloigner des portes et fenêtres
- Ne pas utiliser les appareils de chauffage et de cuisson
- Ne pas fumer
- Ne pas téléphoner
- Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants les mettront en sécurité)
- Ne sortir que sur ordre d'évacuation
- Ecouter la radio (prévoir un poste à piles)

En cas d'incident de transport de matière dangereuse (voie routière ferrée ou fluviale) :

- Au besoin, donner l'alerte (lieu, type d'accident, victimes...)
- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les ouvertures
- Ecouter la radio
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Ne pas fumer
- Ne pas téléphoner

La CREA assure en régie directe la collecte en porte à porte des ordures ménagères des déchets recyclables et des déchets verts. Le verre, pour sa part est collecté en apport volontaire.

➤ LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Tous les bacs doivent être sortis avant 6 heures du matin.

⊙ Les ordures ménagères

Jours de ramassage : lundi et jeudi (sauf jours fériés). Ils doivent être déposés **uniquement dans le bac vert.**

⊙ Les déchets recyclables

Jours de ramassage (sauf jours fériés) : le **mercredi SAUF** pour les quartiers des "99 Maisons" et des "Feugrais"; le **mardi UNIQUEMENT** pour les quartiers des "99 Maisons" et des "Feugrais".

Ils sont regroupés en 4 familles et doivent être déposés uniquement dans le bac jaune :

- Les bouteilles en plastique (eau, jus de fruit, soda, lait), les flacons de produits ménagers (liquide vaisselle, lessive), les bidons de pétrole et les bouteilles d'huile en plastique.
- Les boîtes métalliques (boîtes de conserve et de boisson, les aérosols et les barquettes en aluminium).
- Les boîtes et suremballages en carton, les briques alimentaires.
- Les journaux magazines, prospectus, enveloppes.

En cas de bacs à déchets cassés, brûlés ou à échanger présentez-vous au Service des déchets ménagers, rue du Port à Caudebec-lès-Elbeuf (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ; de 13h30 à 17h) muni d'un justificatif de domicile pour récupérer un bac.

En cas de bacs à déchets volés, vous devez vous adresser à la police pour déclarer l'incident. Muni d'un justificatif, rendez-vous au Service des déchets ménagers qui vous le remplacera dans les plus brefs délais.

Au quotidien

➤ LES DÉCHETS MÉNAGERS

➤ LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Le verre : 15 points de collecte ont été installés à Saint-Aubin-lès-Elbeuf pour la récupération du verre. Les déchets acceptés sont les bouteilles, pots et bocaux en verre.

L'huile de vidange : un point de collecte pour la récupération de l'huile de vidange a été installé rue du Port Angot (entrée Mondial Auto).

➤ LES DÉCHETTERIES

Les déchets ne faisant pas l'objet d'une collecte en porte à porte (gravats, ferraille, encombrants, déchets dangereux des ménages, déchets électroniques et électriques) et ne pouvant être déposés dans les colonnes à verre sont à déposer en déchetterie.

Un seul numéro :

Allô Communauté 0800 021 021.

⊙ Déchetterie de Cléon

Rue Marie-Louise et Raymond Boucher 76410 Cléon - Ouverture : du lundi au samedi, de 10h à 18h. Le dimanche de 9h30 à 12h.

⊙ Recyclerie du Clos Allard

Rue de la Chaussée - Zone d'activité du Clos Allard - 76320 Caudebec-lès-Elbeuf Ouverture : du lundi au samedi de 10h à 18h. Le dimanche de 9h30 à 12h30.

⊙ Les déchets verts

Jours de ramassage : vendredi (sauf jours fériés)

Ils doivent être déposés **uniquement dans le bac marron.**

La collecte est limitée à un bac et deux sacs par semaine. Les déchets acceptés sont les suivants : Tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées et petits branchages (diamètre inférieur à 1 cm). Les autres déchets sont à déposer en déchetterie (branches, tronc, souches, bordures en bois, terre).

➤ LES ENCOMBRANTS

La CREA propose un service de collecte des encombrants des particuliers toute l'année sauf au mois d'août. Ce service gratuit est effectué en porte-à-porte sur rendez-vous en contactant **Allô Communauté au 0800 021 021**. Les encombrants (ferraille, mobiliers) doivent être déposés sur le trottoir le jour du rendez-vous. Les personnes en habitat collectif sont priées de s'adresser à leur gestionnaire.

➤ LES COMPOSTEURS

Les composteurs payants sont mis à disposition. Pour les retirer, il suffit de se présenter au Service des déchets ménagers muni d'un justificatif de domicile. Service des déchets ménagers Rue du Port - Caudebec-lès-Elbeuf Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Interdiction de brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets vert est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf par arrêté municipal en date du 6 août 1997. Des bacs à déchets vert et composteurs sont mis à disposition par la CREA (0800 021 021).



➤ LE SERVICE DE L'EAU

Les Services de l'eau et de l'assainissement sont gérés par la CREA. Pour vos renseignements et en cas de problème, contactez **Allô communauté** au **0800 021 021**.

➤ LES TRANSPORTS

Pour vous déplacer dans Saint-Aubin-lès-Elbeuf, l'agglomération et au delà, vous disposez de différents modes de transports collectifs : la SNCF, VTNI (ex. C.N.A.), les T.A.E. (Transports de l'Agglomération Elbeuvienne) et Allo Bus.

➤ LA GARE SNCF

La gare SNCF est située sur le territoire communal de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Elle permet un accès rapide et direct à Rouen par le TER, ainsi que vers d'autres villes de la région.

Pour tout renseignement sur les horaires, vous pouvez vous rendre à la gare à Saint-Aubin-lès-Elbeuf ou téléphoner au **3635** ou à ALEO Région : **0 825 000 276** (0,15 €/mn).

➤ LES T.A.E.

Les T.A.E. desservent les dix communes du bassin elbeuvien et proposent des tarifs adaptés.

⊙ Renseignements : 02 32 96 51 51

Espace Transport
55 rue J. Jaurès - Elbeuf.

⊙ Points de vente à Saint-Aubin-lès-Elbeuf

- Bar-tabac de la gare :
29 rue Ch. Legoupil
- Presse des Novales :
rue de la Résistance
- Bar-Tabac Le Reinitas :
30 rue du Maréchal Leclerc

➤ VTNI

VTNI propose des liaisons quotidiennes entre Rouen et Elbeuf.

⊙ Fréquence

- Ligne 33 (trajet par Oissel et la

zone industrielle) : 10 allers et 13 retours/jour de semaine et 2 allers-retours le dimanche.
- Ligne 32 (trajet par Les Essarts) : 20 allers et 21 retours/ jour.

⊙ Arrêts desservis en ligne 33

- Gare SNCF, le Hazet, Écluses, Couvert, Écuyère, Chalet, Pointe à Jojo, Dr Pain.

⊙ Renseignements : Numéro Indigo : **0 825 076 027** (0,15 €/mn) www.mobiregion.net

➤ ALLO BUS

Allo Bus est un service fonctionnant sur réservation pour vos déplacements dans l'agglomération elbeuvienne. Allo Bus fonctionne de 7h à 20h du lundi au samedi. Pour bénéficier du

transport Allo Bus, vous devez effectuer votre réservation :
- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 - 13h30 à 18h30, le samedi : 9h - 12h.
- et impérativement 1h avant l'heure de départ souhaitée.

⊙ Personnes à Mobilité Réduite :

Allo Bus propose un service particulier pour les personnes à mobilité réduite (bus adapté pour les fauteuils roulants ; 1 à 3 accompagnants). Dans ce cas, les réservations doivent être faites 48h avant le déplacement prévu.

⊙ Tarif :

Allo Bus vous est proposé au même tarif que les bus (tickets à l'unité/ carte PASSO).

⊙ Allo Bus : **02 32 96 51 51**



➤ LES INFOS PRATIQUES

➤ SÉCURITÉ

•Systèmes de protection

Dans le cadre de l'installation de systèmes d'alarme anti-intrusion et/ou de vidéosurveillance dans les habitations individuelles, la municipalité peut octroyer une subvention d'équipement allant de 20 à 30%. Les personnes intéressées doivent adresser au maire une demande écrite, accompagnée de trois devis demandés auprès d'installateurs agréés, et cela avant tout engagement de travaux. La subvention est versée après exécution des travaux.

•Prévention des cambriolages

Le Commissariat de Police d'Elbeuf propose tout au long de l'année une opération "Tranquillité Vacances". Grâce à ce dispositif, les personnes partant en congés peuvent s'inscrire auprès du Commissariat qui, en fonction des dates d'absences signalées, effectuera des passages réguliers au niveau des habitations. Service gratuit. La brochure "Prévenir les Cambriolages", disponible au Commissariat, vous conseillera pour bien protéger votre domicile, ou, en cas d'effraction, à prévenir, réagir et effectuer les bonnes démarches.

•Systèmes de vidéo-protection

Les bâtiments publics sont progressivement équipés d'appareils de vidéo-protection afin de lutter contre les dégradations et vols constatés dans ces locaux.

➤ ANIMAUX

•Destruction des nids de guêpes

Les sapeurs pompiers n'interviennent plus pour la destruction des nids d'insectes (guêpes, frelons, bourdons, ...) sur le territoire communal depuis la fin mai 2011. La ville a donc passé une convention avec la société AVIPUR. Cet accord vous permettra de bénéficier d'une prise en charge de la municipalité à hauteur de 50 euros par intervention (une seule prise en charge par an). Pour cela, contactez directement la société AVIPUR au 02 35 64 05 72. La différence entre le prix de l'intervention (environ 100 euros, tarif variant selon la difficulté d'accès au nid) et l'aide de la municipalité est à la charge des particuliers.

•Essaims d'abeilles

Concernant les essaims d'abeilles, contactez en priorité un apiculteur (liste disponible sur : <http://sahn76.free.fr> ou en contactant le Service Technique au 02.35.81.97.51) qui peut récupérer votre nid. Si la destruction s'avère nécessaire, contactez la société AVIPUR au 02 35 64 05 72 (cf. modalités § ci-dessus).

•Raticide

Mise à disposition de sachets de graines souricides et raticides gratuitement au secrétariat du Service Technique (en mairie).

•Chiens dangereux

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence.

•Animal perdu animal trouvé

Contactez la mairie en cas d'animaux errants. Animal perdu : **Contactez la SNPA, société de protection des animaux, au 02 35 70 20 36**. Pour les félins, vous pouvez également contacter l'École du Chat de Saint-Aubin au **06 83 51 09 42**.

➤ DOMICILE

•Cadastre

Le cadastre est l'identification et la description des propriétés. Il peut être consulté en mairie pour connaître la situation, la référence cadastrale, la superficie, le nom du propriétaire et des propriétaires riverains. Cette consultation est gratuite. Pour obtenir des copies de plans ou matrices cadastrales, vous devez vous adresser au Centre des Impôts Fonciers de Rouen 1 (Cité Administrative - Saint-Sever). Ce service est payant.

•Puits utilisés à des fins domestiques

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie (puits, forage ou simple prise d'eau). Tout nouvel ouvrage réalisé après le 1^{er} janvier 2009 fait l'objet d'une déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 sont, pour leur part, à déclarer avant le 31 décembre 2009. Formulaire de déclaration disponible au Service Technique en mairie ou sur le site de la ville.



•Bricolage, jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

➤ DOMAINE PUBLIC

•Stationnement

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'arrêté municipal en date du 19 juillet 1974 le stationnement des véhicules dans la commune répond à la règle du stationnement unilatéral alterné. Ainsi, sauf disposition contraire matérialisée, le stationnement s'effectue dans les conditions suivantes :

• du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue

• du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs. Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes, entre 20 h 30 et 21 h.

•Stationnement des poids lourds

L'arrêté municipal en date du 5 mars 2010 précise que le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 tonnes est uniquement autorisé à Saint-Aubin-lès-Elbeuf aux emplacements suivants :

Pour tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes :

Avenue du Docteur Villers : de la voie ferrée au niveau du carrefour (dans le sens Cléon - Saint-Aubin-lès-Elbeuf), et du carrefour jusqu'en limite de commune (dans le sens Saint-Aubin-lès-Elbeuf - Cléon)

Rue Joliot Curie, au lieu-dit du Port Angot.

Uniquement pour les véhicules de 3,5 tonnes à moins de 7,5 tonnes :

un emplacement au niveau du parking de la gare face aux numéros 13 à 17 de la rue de la Pierre Saint Georges (côté voie ferrée),

Ne sont pas concernés par cette mesure : les véhicules des transports publics de voyageurs et taxis, les poids lourds auto école, les véhicules d'urgence et de secours, de police et de gendarmerie, les véhicules destinés aux personnes handicapées.

➤ DYFONCTIONNEMENT

Contactez le Service Technique en cas de mauvais fonctionnement des feux de circulation, lampadaires défectueux, nids de poule dans la voirie.

➤ LES NUMÉROS UTILES

➤ SERVICES D'URGENCE

- Commissariat de Police d'Elbeuf **02 35 81 76 99**
 - Centre anti-poisons **02 35 88 44 00**
 - Hôpital des Feugrais (urgences)..... **02 32 96 35 19**
 - Médecins et infirmières de garde **02 35 77 72 95**
 - ⊙ **Horaires des gardes jour** : 8h - 20h
 - ⊙ **Horaires des gardes nuit** : 20h - 24h
- Pour connaître la pharmacie de garde, consulter les journaux du week-end ou téléphoner au commissariat de Police **02 35 81 76 99**
- Pompiers (incendies, urgences médicales) **18**
 - Police secours **17**
 - SAMU..... **15**
 - Croix rouge de Mont-Saint-Aignan **02 35 88 04 61**
 - SOS médecin 76 **0 810 63 59 10**
 - Enfance maltraitée **119**
 - EDF-GDF (dépannage urgences)..... **0 810 433 076**
 - Allo communauté (urgences eau et assainissement) **0800 021 021**

➤ POMPES FUNÈBRES

- Pompes funèbres Roc-Eclerc **02 35 77 61 61**
15 rue de la République - Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Pompes funèbres générales
34 rue de la République - Saint-Aubin-lès-Elbeuf
..... **02 35 81 05 49**
- Pompes funèbres municipales de la ville d'Elbeuf
28 rue du 1^{er} mai - Elbeuf..... **02 35 78 97 97**
- Pompes funèbres Closse **02 35 77 58 74**
10 rue Pierre Semard - Tourville la Rivière
- Pompes funèbres Guglielmi Fontaine... **02 35 77 08 17**
22 rue du Général Leclerc - Caudebec-lès-Elbeuf

➤ ADMINISTRATIONS

- Allô Service Public **39 39**
- La CREA - Pôle de proximité d'Elbeuf
8 place Aristide Briand - Elbeuf **0800 021 021**
- Préfecture de Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - Rouen **02 32 76 50 00**
- Département de Seine-Maritime
Quai Jean Moulin - Rouen **02 35 03 55 55**
- Région Haute-Normandie
25 boulevard Gambetta - Rouen **02 35 52 56 00**
- Centre des Finances Publiques de Saint-Aubin-lès-Elbeuf
22 rue de la République..... **02 35 81 10 94**
- Centre des Impôts Immeuble Mercure
31 rue Henry - Elbeuf..... **02 35 77 80 60**
- La Poste de Saint-Aubin-lès-Elbeuf
20 espace des Foudriots..... **36 31**
 - ⊙ **Horaires d'ouverture :**
 - Lundi : 9h45-12h et 14h-17h30
 - Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30
 - Samedi : 8h30-12h30.
- Maison de la Justice et du Droit
27 place de la République - Elbeuf **02 35 77 23 24**
Permanences avocats, huissiers, notaires, médiation familiale, habitat, consommation, etc. (les mardis et vendredis après-midi : permanence téléphonique uniquement)
 - ⊙ **Horaires d'ouverture :**
8h45-12h15 et 13h45-17h
- CAF d'Elbeuf
Rue de la Prairie - Elbeuf **0820 25 76 20**
- CPAM de Seine-Maritime - Site d'Elbeuf
Rue de la Prairie - Elbeuf **36 46**

L'action sociale & la santé

➤ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S. est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute et d'accompagnement des personnes qui doivent faire face à des difficultés sociales, financières, familiales... C'est un établissement public administratif à part entière doté d'une autonomie financière et administré par un conseil composé paritairement d'élus et de représentants de la société civile.

➤ SES FONCTIONS :

Outre l'instruction des demandes d'aide sociale légale, le CCAS traite également les dossiers :

- aide sociale facultative (aide à la restauration scolaire, aide sur factures, aux séjours en classes de découverte, aide alimentaire, secours exceptionnels, avances remboursables) ;
- Fonds de Solidarité Logement, Fonds d'Aide aux jeunes ;
- suivi et accompagnement personnalisé des bénéficiaires du RSA en partenariat avec les associations et institutions concernées ;
- aide à l'accès et/ou au maintien dans le logement ;

- gestion du service d'aide au maintien à domicile
- instruction et suivi des demandes d'adhésion au service de télé assistance ;
- assistance aux personnes âgées seules.

La Société Saint Vincent de Paul

Cette association assure une distribution de denrées alimentaires aux familles saint-aubinoises remplissant certains critères. Des bénéficiaires et des bénévoles participent à la préparation et à la distribution des colis. Pour bénéficier de cette aide alimentaire, il faut s'adresser au C.C.A.S. de Saint-Aubin-lès-Elbeuf au 02 35 81 96 66.



Sortie en famille à Cerza

Semaine Bleue



➔ LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL (C.M.S.)

Le Centre Médico-Social est installé au 22, espace des Foudriots. Les missions de service public assurées par le Département de Seine-Maritime au titre de l'Action Médico-Sociale au CMS sont :

➔ L'ACTION SOCIALE

Missions assurées par deux assistants sociaux de secteur, une conseillère en économie sociale et familiale et un référent insertion :

- l'aide aux personnes en difficulté à développer ou à retrouver leur autonomie (insertion, logement, surendettement) ;
- l'aide sociale aux familles (aides financières, fonds d'aide aux jeunes, allocation restauration scolaire) ;
- la prévention de la maltraitance et la protection de l'enfance ;
- l'aide sociale aux personnes âgées et handicapées (plans d'aide, APA) ;
- l'insertion sociale et socioprofessionnelle.

➔ LA SANTÉ

Missions assurées par un médecin et une puéricultrice.

- la **Protection Maternelle et Infantile** : protection de l'enfance, consultations et vaccinations gratuites des enfants jusqu'à 6 ans, suivi de grossesses, actions de prévention à domicile ;
- les **vaccinations gratuites** des enfants de plus de 6 ans et des adultes.

L'action sociale & la santé

➔ L'ACCUEIL DU PUBLIC

- ⊙ **L'accueil du public** est assuré par deux secrétaires médico-sociales de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tél. 02.35.77.49.75.
- ⊙ **Permanences sociales** : sur rendez-vous les lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi matin.
- ⊙ **Permanences de la conseillère** en économie sociale et familiale : sur RDV
- ⊙ **Permanences de la puéricultrice** : mardi après-midi sans rendez-vous de 13h30 à 16h.
- ⊙ **Consultations du médecin de PMI** : sur rendez-vous : lundi et jeudi de 13h40 à 16h.
- ⊙ **Vaccinations** adultes et enfants de plus de 6 ans : 3^e mardi du mois de 17h à 18h30.
- ⊙ **Permanences des partenaires sociaux** : CRAM : tous les mercredis matins

➔ L'EMPLOI

➔ PÔLE EMPLOI ELBEUF

(anciennement ANPE - ASSEDI)

Maison de la Formation et de l'Emploi
136 rue Pétou - 76500 Elbeuf
Tél. **39 49 (demandeurs d'emploi)** ;
0 826 08 08 76 (employeurs)

➔ MISSION LOCALE DE L'AGGLOMÉRATION ELBEUVIENNE

Accueil des 16-25 ans - 136 rue Petou - B.P. 412 - 76504 Elbeuf
Tél. **02 32 96 44 36**

➔ P.L.I.E.

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Maison de l'emploi de la formation
136 rue Pétou - 76500 Elbeuf - Tél. **02 32 96 44 22**

Le P.L.I.E. a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emplois dans la progression de leur parcours d'intégration professionnelle.

➔ CURSUS

Cette association regroupe les Compagnons du Patrimoine (qui propose des chantiers d'insertion dans les domaines du bâtiment et de l'aide à la personne) et l'A.S.C.E.R.E. (qui propose des heures de travail ponctuelles dans le cadre de l'aide à la personne : jardinage, ménage...). Pour en savoir plus, contacter le C.C.A.S. au **02 35 81 96 66**.

➔ AIPPAM

L'Association d'Insertion Professionnelle Par des Activités Multiples (AIPPAM) permet aux bénéficiaires du RSA de reprendre un emploi dans le domaine de l'environnement. Pour en savoir plus, contacter le C.C.A.S. au **02 35 81 96 66**.

➔ ENVIE BOUCLE DE SEINE

Entreprise intermédiaire spécialisée dans la réparation et la vente d'électroménager.
18 rue de la Marne, Saint-Aubin-lès-Elbeuf.



LE CENTRE HOSPITALIER DES FEUGRAIS

Rue du Docteur Villers
76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Standard central (tous services)..... 02 32 96 35 35
Urgences..... 02 32 96 35 19
SAMU..... 15
L'installation d'un standard téléphonique permet désormais l'accès direct à certains postes. Le recours à ces lignes directes réduira votre attente.

SERVICE DE L'ACCUEIL

- ⊙ Renseignements administratifs hospitalisés 02 32 96 35 64
- ⊙ Renseignements administratifs consultations 02 32 96 35 60
- ⊙ Service social 02 32 96 35 86

ANESTHÉSIE

- Secrétariat / rendez-vous..... 02 32 96 35 58

CARDIOLOGIE

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 68
- ⊙ Unité de soins de cardiologie 02 32 96 35 04
- ⊙ Unité de soins intensifs 02 32 96 35 78

CHIRURGIE GÉNÉRALE, VISCÉRALE, VASCULAIRE ET UROLOGIE

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 17
- ⊙ Secrétariat consultations 02 32 96 35 37
- ⊙ Nouvelles hospitalisations 02 32 96 35 36

HÔPITAL DE JOUR DE CHIRURGIE

02 32 96 36 24

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

- ⊙ Secrétariat / rendez vous 02 32 96 35 38
- ⊙ Secrétariat des consultations 02 32 82 21 62
- ⊙ Consultations secrétariat douleur et soins palliatifs 02 32 82 21 37

GYNÉCOLOGIE ET MATERNITÉ

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 23
- ⊙ Unité de soins 02 32 96 35 30
- ⊙ Salles d'accouchement 02 32 96 35 93
- ⊙ Unité de soins 02 32 96 35 36

LABORATOIRE D'ANALYSES HOSPITALIÈRES

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 09

Médecine unité 21

Médecine interne, diabète-endocrinologie et nutrition

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 71
- ⊙ Unité de soins 02 32 96 36 19

Médecine unité 22

Hépto-gastro-entérologie et neurologie

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 71
- ⊙ Unité de soins 02 32 96 35 88

HÔPITAL DE JOUR DE MÉDECINE

02 32 96 34 52

HÔPITAL DE SEMAINE DE MÉDECINE

02 32 96 23 38

NÉPHROLOGIE - HÉMODIALYSE

- ⊙ Secrétariat/rendez-vous 02 32 96 23 02

O.R.L. OPHTALMOLOGIE

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 99

PÉDIATRIE

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 40
- ⊙ Unité de soins 02 32 96 35 41
- ⊙ Néonatalogie 02 32 96 35 89

PHARMACIE

- ⊙ Secrétariat 02 32 96 35 01

PNEUMOLOGIE / RHUMATOLOGIE

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 76
- ⊙ Unité de soins 02 32 96 36 15

RADIOLOGIE

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 35 39

SCANNER / ÉCHOGRAPHIE

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 96 36 41

MAMMOGRAPHIE

- ⊙ Secrétariat / rendez-vous 02 32 82 21 21

RÉANIMATION

- ⊙ Secrétariat 02 32 96 35 32
- ⊙ Unité de soins 02 32 96 35 34

HÔPITAL DE COURTE DURÉE (U.H.C.D.)

- ⊙ Secrétariat 02 32 96 35 19

ELISA

(équipe de liaison intersite de soins en addictologie)

- Secrétariat / rendez-vous..... 02 32 82 21 24
- Du lundi au vendredi : 9h - 17h.

- ⊙ TABACOLOGIE..... 02 32 82 21 24

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DES FEUGRAIS

Antenne C.H. du Rouvray Sotteville

- C.M.P. rue du Docteur Villers 76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf..... 02 32 96 34 25
- Lundi au vendredi : 9h à 17h.

POINT D'ACCUEIL ET DE SANTÉ

Lundi au vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ALCOOLOGIE (C.C.A.A.)

- 02 32 96 40 25
- Lundi au vendredi : 9h à 13h et de 13h30 à 17h.

LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Ambulances

AMBULANCES LES DEUX RIVES

- 4 bis rue du Maréchal Leclerc..... 02 35 78 78 88

Dentiste, chirurgien-dentiste

GRUPE DENTAIRE PIERRE FAUCHARD

- Jean-Yves BIOCHE, Patrice LAURENT, Dominique ROLA, Ali SLEIMAN, Loïc MORFOUACE 24 rue de la République..... 02 35 77 07 97

- ⊙ Boris MENZILDJIAN 27 rue du Maréchal Leclerc..... 02 32 82 50 70

PROTHÉSISTE DENTAIRE

- Mme Valérie SÉNÉCAL - Laboratoire Sedental 27, rue du Maréchal Leclerc..... 06 33 68 02 14

Infirmiers

- ⊙ Isabelle BELMUDES-ROULLAND, Isabelle DORIVAL, Sophie CHATEL 38 rue de la Résistance..... 02 35 77 66 04

- ⊙ Annick BERTHE, Nassira SADOUNI et Laëtitia DELAISTRE 38 rue de la Résistance..... 02 35 77 61 99

Masseurs kinésithérapeutes

- ⊙ Michel DACQUET 34 rue du Maréchal Leclerc..... 02 35 78 18 25

- ⊙ Dominique FACHE, Philippe HENOCOQ, Yoann MAILLARD Centre commercial Les Novales 36 rue de la Résistance..... 02 35 78 81 81

Médecins généralistes

CABINET MÉDICAL

- Docteurs Éric PAISNEL, Philippe TOUCHARD, Odile TERNON, Nicolas QUESNOT 11 rue Thiers 02 35 77 12 38

L'action sociale & la santé

CABINET Sylvie FABRE-GILLOT

- 16 rue de la République..... 02 35 77 56 35

GRUPE MÉDICAL FLEMING

- Docteurs Didier COLNOT, Dominique GRELON, Philippe LALANDE 7 rue Jean Monnet..... 02 35 77 16 38

CABINET PHILIPPE LELEU

- Bat If, résidence Bois Landry..... 02 35 78 40 00

Pédiatres

- ⊙ Valérie HEURTAUX, Anne DRÉANO 10 espace des Foudriots..... 02 32 64 60 32

Pharmaciens

- ⊙ PHARMACIE Biedermann 2 rue Isidore Maille..... 02 35 77 02 59

- ⊙ PHARMACIE BOHN 14 rue Maréchal Leclerc..... 02 35 77 03 07

- ⊙ PHARMACIE des Feugrais (M^{me} ROUSSEL) 3 rue des Feugrais, Bat C..... 02 35 77 21 98

Podologue

- ⊙ Alexandre ÉLIAS - Centre commercial Les novales 38 rue de la Résistance..... 02 35 81 38 17

Radiologie

- ⊙ GRUPE MÉDICAL de radiologie 57-59 rue Isidore Maille..... 02 35 81 32 32

Sage-femme

- ⊙ Béatrice ALLOUCHERY 83 rue Aristide Briand..... 02 35 77 22 34

Vétérinaire

- ⊙ Clinique vétérinaire Saint François 2 espace des Foudriots..... 02 35 74 91 19



Petite enfance

Les haltes-garderies

Les Saint-Aubinois disposent de deux haltes-garderies pour leurs enfants âgés de 3 mois à 6 ans : "La Câlinerie", située au cœur du quartier des Novales, et "Le Jardin des Lutins", à l'espace des Foudriots.

Différentes activités sont proposées aux enfants, adaptées à leur rythme et à leurs désirs. Ainsi, à la vie quotidienne en collectivité s'ajoutent bon nombre d'ateliers de découverte : peinture, modelage, jardinage, petits jeux à règles et comptines. Des après-midis festifs déguisés sont régulièrement organisés, ainsi que des goûters d'anniversaires et les fêtes traditionnelles au fil des saisons.

↳ INSCRIPTION

Les inscriptions se font sur rendez-vous. Le jour de l'inscription, munissez-vous d'un justificatif de domicile, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et de votre numéro d'allocataire CAF afin de déterminer le tarif horaire. Une période d'adaptation de 2 semaines sera alors mise en place. La 1^{re} semaine, l'enfant sera accueilli 3 fois une heure puis la durée de garde augmentera pour atteindre 2 heures consécutives en fin de 2^e semaine.

↳ HALTE-GARDERIE "LA CÂLINERIE"

⊙ **Capacité d'accueil** : 10 places

⊙ **Horaires** : Du lundi au vendredi, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30

6 rue André Malraux 02 35 87 50 12

↳ HALTE-GARDERIE "LE JARDIN DES LUTINS"

⊙ **Capacité d'accueil** : 15 places

⊙ **Horaires** : Du lundi au vendredi, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30. Possibilité de journée continue les mardis et jeudis.

19 espace des Foudriots 02 32 82 08 05

Fermeture annuelle des haltes-garderies au mois d'août.

Les Bisous'N'Ours Saint-Aubinois.

Créée à l'automne 2010, l'association "Les Bisous'N'Ours Saint-Aubinois" regroupe les assistantes maternelles et les enfants chaque mardi matin. Différents ateliers de découverte sont proposés aux petits : peinture avec les pieds, fresques murales, gymnastique, parcours de motricité, cuisine et bien d'autres encore.

Inscriptions / renseignements : Les assistantes



Le Relais assistantes maternelles agréées

Le Relais assistantes maternelles est un lieu d'accueil et d'information pour les parents et les assistantes maternelles.

Les parents y trouvent des renseignements sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants. L'animatrice les oriente et les aide dans leurs démarches auprès des différents organismes pour l'embauche d'une assistante maternelle. Le relais est à la disposition des assistantes maternelles pour les conseiller et les soutenir dans leur activité quotidienne.

L'animatrice peut avoir un rôle de médiation en cas de désaccord entre les parents et l'assistante maternelle.

↳ PERMANENCES

Le mardi de 13h30 à 17h30 en alternance :

- ⊙ les 1^{er}, 3^e et 5^e mardi du mois : au local du 24, espace des Foudriots,
- ⊙ les 2^e et 4^e mardi du mois : au local du Centre Social Secondaire (6 rue Malraux).

Renseignements : Céline GUENET
Tél. 02 32 96 21 76 ou 06 27 42 34 42
aux horaires des permanences.



maternelles souhaitant participer à ces rencontres peuvent s'inscrire directement auprès de la présidente, Mme Chauffour, le mardi matin à l'Escapade entre 8h30 et 9h.

Les écoles

↳ INSCRIPTIONS

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous rendre au Service Éducation de la Mairie muni de : votre livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture E.D.F., téléphone fixe, loyer, etc.), du jugement de divorce (au besoin). Cette première démarche a lieu généralement en avril et vous permettra d'obtenir le "récépissé d'admission scolaire" qui vous sera demandé par le directeur de l'école concernée lors de l'inscription (en avril-mai, selon les écoles).

↳ ÉCOLES MATERNELLES

⊙ **École maternelle Maille et Pécoud**
7 rue de la République 02 35 77 16 96
Directrice : M^{me} JEANMAIRE

⊙ **École maternelle Marcel Touchard**
6 rue Bachelet Damville 02 35 77 25 46
Directrice : M^{me} GUITTONNEAU

⊙ **École maternelle André Malraux**
23-25 rue de la Résistance 02 35 81 02 82
Directeur : M. RUIS

↳ ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

⊙ **École élémentaire Marcel Touchard**
8 rue Bachelet Damville 02 35 77 31 75
Directeur : M. DEMANDRILLE

⊙ **École élémentaire Paul Bert & Victor Hugo**
Esplanade de Pattensen 02 35 77 23 53
Directeur : M. PHILIPPE

⊙ **École élémentaire André Malraux**
23-25 rue de la Résistance 02 35 81 04 78
Directeur : M. PETIT

↳ ÉCOLE PRIVÉE (MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE)

École Saint-Joseph
1 rue Léon Gambetta 02 35 77 24 43
Directrice : Mme PERRON

↳ L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Collège Arthur Rimbaud
4 rue Bachelet Damville 02 35 77 08 15
Principal : M^{me} LORILLARD

Vie scolaire



La restauration scolaire

L'inscription à la cantine se fait grâce à la fiche de renseignement qui vous est transmise par l'école en début d'année scolaire.

Dans chaque école, la restauration est assurée par des cuisiniers municipaux. Les menus, établis par les équipes de restauration, sont contrôlés par un médecin nutritionniste.

Les réductions pour les cantines scolaires doivent être demandées entre le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Vous devez vous rendre chaque mois au CCAS avec les justificatifs de ressources (salaires, assedic, CAF, pension alimentaire...) et de loyer.

↳ **RESTAURANT MAILLE ET PÉCOUD**
7 rue de la République

↳ **RESTAURANT ANDRÉ MALRAUX**
25 rue de la Résistance

↳ **RESTAURANT PAUL BERT - VICTOR HUGO**
Rue Paul Bert

↳ **RESTAURANT MARCEL TOUCHARD**
6 rue Bachelet Damville



Vie scolaire

L'accueil périscolaire

Un service de garderie est assuré avant et après les heures de classe dans chaque établissement par du personnel communal qualifié ou par des enseignants. Ce service est facturé 5€ par mois (facturation trimestrielle).

➤ **Le matin**, l'accueil est assuré :

- ⊙ de 7h15 à 8h20 à l'école maternelle Maille et Pécoud et à l'école élémentaire Paul Bert - Victor Hugo.
- ⊙ de 7h30 à 8h20 dans les écoles maternelles et élémentaires des groupes scolaires Marcel Touchard et André Malraux.



➤ **Le soir**, l'accueil est assuré :

- ⊙ de 16h30 à 18h dans les écoles maternelles,
- ⊙ de 16h30 à 17h45 dans les écoles élémentaires.

L'accompagnement scolaire

La ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf propose un service d'accompagnement scolaire s'adressant aux enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

L'objectif de ce service est d'aider l'enfant dans la réalisation de ses leçons et devoirs avec des moyens matériels et d'encadrement appropriés. Trois lieux d'accueil sont mis à disposition selon le domicile :

- Accueil de loisirs l'Escapade
- Les Novales
- Rue Gantois.

⊙ **Horaires** : de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires.

⊙ **Renseignements - inscriptions** : Service Jeunesse 02 35 81 75 52

Ce service est facturé 5€ par mois (facturation trimestrielle).



Le Contrat étudiant de Saint-Aubin

Le Contrat Étudiant de Saint-Aubin (CESA) est un dispositif d'aide financière qui s'adresse aux jeunes Saint-Aubinois âgés de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire et qui poursuivent leurs études post-baccalauréat. Cette aide, pouvant aller de 500 à 2 000 €, est soumise à certaines conditions de ressources. Les étudiants intéressés peuvent retirer un dossier auprès du Service Éducation entre la mi-août et la fin septembre.

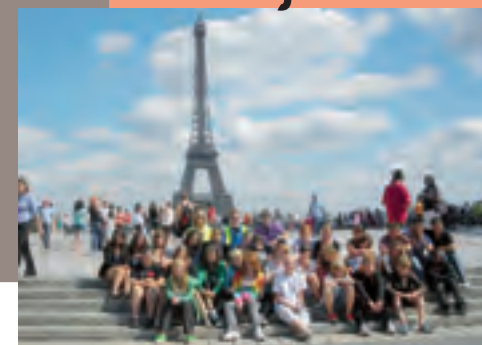
Calendrier des vacances scolaires - année 2011-2012

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

- Rentrée scolaire des élèves : lundi 5 septembre 2011
- Vacances de la Toussaint : du samedi 22 octobre 2011 au jeudi 3 novembre 2011.
- Vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012.
- Vacances d'hiver : du samedi 25 février 2012 au lundi 12 mars 2012.
- Vacances de printemps : du samedi 21 avril 2012 au lundi 7 mai 2012.
- Vacances d'été : jeudi 5 juillet 2012.

Animations & loisirs des jeunes

La commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf propose aux jeunes jusqu'à 25 ans des animations et des séjours sur leur temps libre. Les enfants et les jeunes peuvent également profiter des activités diverses et variées proposées par les structures municipales.



Les activités périscolaires et extrascolaires

La Ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf offre depuis plusieurs années des activités diversifiées pour les 6-15 ans. Ces activités permettent aux enfants et aux jeunes de s'initier à la pratique d'activités de loisirs sur le temps périscolaire et extrascolaire :

➤ ACTIVITÉS D'INITIATIONS SPORTIVES OU CULTURELLES PROPOSÉES PAR LA VILLE

Arts plastiques (CE2 à CM2) ; percussions (CE2 à CM2) ; voile (CE2 à CM2) ; danse (CP à CM2) ; judo (CP à CM2) ; théâtre et jeux de société (CP à CM2) ; musique (CE1-CM2), club "Connaître et Protéger la Nature" (CE1-CM2)...
Participation annuelle : 5 euros.

➤ ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE LUDISPORT (en partenariat avec la CREA et le Département) :

Découverte et initiation à différents sports proposés : cirque, tir à l'arc, gym, athlétisme, basket, etc. Les enfants, inscrits à l'année, choisissent une activité différente par trimestre parmi celles proposées en début d'année scolaire.
Participation annuelle : 5 euros.

Renseignements en septembre auprès du Service Jeunesse au 02 35 81 75 52.

A noter : Ces activités sont proposées sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants.

Les séjours

➤ SÉJOURS "SKI"

Deux séjours à la montagne sont proposés chaque année pendant la première semaine des vacances d'hiver, l'un pour 6-12 ans, l'autre pour les 13-17 ans.

Renseignements dès le mois d'octobre auprès du service Jeunesse.

➤ CENTRE DE VACANCES

Un séjour de deux semaines, à la mer ou à la montagne, est proposé aux enfants de 6 à 12 ans au mois de juillet.

Renseignements en février auprès du service Jeunesse.



➤ CAMP D'ADOS FRANCO-ALLEMAND

Une trentaine de jeunes de Saint-Aubin et de Pattensen (Basse-Saxe, Allemagne) se retrouvent chaque année lors du camp de vacances organisé à tour de rôle en France et en Allemagne au mois de juillet. Ces deux semaines sont réservées aux 13-17 ans.
Renseignements en février auprès du service Jeunesse.



Animations & loisirs des jeunes

Les structures d'animation, d'accueil et de loisirs

➤ ACCUEIL DE LOISIRS L'ESCAPADE

10 rue Bachelet-Damville

Tél. **02 35 81 75 52** (les lundis, mardis, jeudis, vendredis et hors vacances scolaires),
02 35 77 54 78 (les mercredis et vacances scolaires)

L'accueil de loisirs est ouvert durant l'année scolaire le mercredi toute la journée de 9h à 17h et durant les périodes de vacances scolaires. Il accueille les enfants de 3 ans à 16 ans après inscription auprès du service jeunesse de la mairie. Une garderie fonctionne de 7h30 à 9h et de 17h à 18h.

Toute l'actualité de l'Escapade sur son site internet :
www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr/Escapade/escapade.htm

➤ ANIMATION LOISIRS ET SPORTIVE (A.L.S.)

Centre social secondaire - Rue André Malraux
Tél. **02 35 81 42 46**

Ouverte aux jeunes de 11 ans (scolarisés en 6^{ème}) à 17 ans, l'A.L.S. fonctionne *tous les jours de 16h à 19h, les mercredis de 14h à 19h, les vendredis soirs de 20h30 à 23h30, et pendant les vacances scolaires de 9h30 à 18h30.*

Une cotisation annuelle de 5€ est demandée lors de l'inscription.

Trois animateurs permanents assurent l'encadrement d'activités sportives, de loisirs et culturelles ainsi que le suivi individuel dans le cadre de différents démarches administratives, de recherche d'emploi ou de stages.

➤ ESPACE POINT-VIRGULE

3 rue des Feugrais - Tél. **02 35 81 38 34**

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 10h à 19h et le vendredi de 16h à minuit. Le Point Virgule propose aux jeunes de 16 à 25 ans un accueil collectif (jeux, sport, musculation...), un accueil individuel (pour le logement, la santé, la scolarité...), un atelier de recherche d'emploi (préparation des C.V., lettres de motivation, entretiens), des loisirs à l'extérieur (foot en salle, cinéma, concerts, camps de vacances...).



Recensement des jeunes

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans ((fournir le livret de famille, la carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois)). Une attestation de recensement leur sera remise.

Journée d'Appel et de Préparation à la Défense

Avant l'âge de 18 ans, les jeunes doivent participer à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (J.A.P.D.) à l'issue de laquelle leur sera remis un Certificat de participation.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est exigé pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., BAC, permis de conduire...).



Animation et vie de la cité

L'accueil des nouveaux arrivants



Les nouveaux Saint-Aubinois sont conviés à la réunion de présentation organisée en automne à l'Hôtel de Ville pour leur faire découvrir les grands projets et les principales caractéristiques de la commune.
Si vous venez de vous installer à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ne manquez pas la prochaine réunion qui aura lieu le 21 octobre à 18h



Animation & vie de la cité

COMITÉ DES FÊTES

Président : M. BELLESME 02 35 81 01 84

☉ **Lieu** : Mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

ASSOCIATION DES SAINT-AUBIN DE FRANCE

Président : M. BELLESME 02 35 81 01 84

Chaque année, l'association des Saint-Aubin de France propose un grand rassemblement : 1500 à 2000 Saint-Aubinois(es) et Saint-Aubinais(es) venus de tous les horizons et riches de leur diversité se retrouvent dans l'une des 77 communes portant le nom de Saint-Aubin en France, Suisse et Belgique.

ÉCOLE DU CHAT

Présidente : M^{me} HAREL 06 83 51 09 42

☉ **Lieu** : 10 b rue Raspail

PORT DE PLAISANCE

Président : M. VARCLAYE
Route des Écluses 02 35 78 42 78

☉ **Lieu** : Route des Écluses

☉ **Permanences** : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

☉ **Combattants volontaires** : M. CROUILLEBOIS

Lieu : Le Bois Landry

☉ **A.C.P.G. / C.A.T.M.** : M. HOBBE

Lieu : 163bis rue A. Briand

☉ **APESAC Association pour la protection de l'environnement des communes de Saint-Aubin et Cléon**

Président : M. DELPECH 02 35 81 22 56

LES AMIS DES OISEAUX (LADO)

Président : M^{me} MESPLIER 02 32 42 47 64

LES JARDINS SAINT-AUBINOIS

Président : M. LEMOULANT 02 35 81 42 53

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE NORMANDE

Président : M. DAMADE 02 35 77 22 50 ou 06 08 65 88 79

ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-ROUMAINE

Présidente : M^{me} MORILLON 02 35 81 39 41

Les concours

La ville de Saint-Aubin distingue des Saint-Aubinois tout au long de l'année :

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Depuis 2002, la ville de Saint-Aubin est classée "3 fleurs" au concours des villes et villages fleuris.

Les Saint-Aubinois peuvent également participer activement à l'embellissement de la cité en participant au concours municipal des "Maisons Fleuries" organisé chaque année. Les inscriptions sont reçues en Mairie par le Secrétariat Général, du 1^{er} au 30 juin. La remise des prix à lieu en septembre de chaque année.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

À l'approche des festivités de Noël, la ville de Saint-Aubin organise un concours des maisons, commerces et écoles illuminées. Les inscriptions sont faites en mairie par le Secrétariat Général, du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre. La remise des prix à lieu en février de chaque année.



Les associations

De nombreuses associations animent la vie de la cité.

COMITÉ DE JUMELAGE

Présidente :

Nathalie DUHAMEL 02 35 81 75 52

☉ **Lieu** : Mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

☉ **Activités** : nombreux échanges sportifs et culturels avec la ville jumelée de Pattensen (Allemagne).

La ville de Saint-Aubin est jumelée depuis 1977 avec la ville allemande de Pattensen, située à quelques kilomètres de Hanovre, en Basse-Saxe. Au fil de ces années, des relations d'amitié se sont tissées entre les hommes et les femmes des deux cités au niveau des paroisses, des associations sportives et culturelles, des pompiers ou encore des collégiens.



Les décorations

Les médailles du travail

Les personnes ayant assuré une activité professionnelle pendant un minimum de 20 années peuvent déposer un dossier afin de recevoir la médaille du travail à l'échelon correspondant à la durée de leur activité (argent : 20 ans ; vermeil : 30 ans ; or : 35 ans ; grand or : 40 ans). La demande de dossier peut se faire soit auprès de l'employeur, soit en mairie, auprès du service Accueil - Administration Générale. Les dossiers complétés doivent être transmis en Préfecture avant le 30 avril ou le 15 octobre de chaque année. En novembre, la municipalité reçoit les Saint-Aubinois médaillés du travail pour leur remettre leur distinction.

La médaille de la famille française

La médaille de la Famille Française a été créée peu après la fin de la Grande Guerre, pour honorer "les mères françaises ayant élevé dignement plusieurs enfants". Les candidatures ou les propositions doivent être déposées en mairie, auprès du C.C.A.S., avant le mois d'octobre. Les dossiers sont ensuite transmis au Préfet du département qui a délégué pour conférer la distinction après avoir recueilli l'avis de la commission départementale de la médaille. La distinction est remise par la municipalité en mai, le jour de la Fête des Mères.

Les Saint-Aubinois de plus de 65 ans peuvent bénéficier de nombreux services et animations proposés par la ville à ses Aînés.



Au service des personnes âgées et handicapées

Le service de maintien à domicile

Les animations

Chaque année en octobre, pendant la "Semaine Bleue", la ville propose des animations variées en partenariat avec les associations locales. En novembre, un "Spectacle Variétés" est proposé à la salle des fêtes. En décembre, les aînés reçoivent le traditionnel "Colis de Noël" à l'occasion d'un goûter. En avril, les seniors peuvent s'inscrire au "Repas des Aînés". Enfin, en juin, la ville propose à ses aînés un "Voyage" agrémenté de visites.

Ces animations permettent à nos Aînés de se rencontrer et de nouer des liens. Pour y participer, les personnes demeurant à Saint-Aubin, âgées de 65 ans et plus, doivent se faire inscrire auprès du C.C.A.S.

➤ **À noter :** Le Comité des Fêtes de Saint-Aubin propose un thé dansant tous les derniers mardis du mois à partir de 14h30 à la salle des Fêtes.

Les "Aides à domicile" ont pour mission d'accomplir chez les personnes âgées un travail matériel, moral et social, contribuant à leur maintien à domicile.

A Saint-Aubin, une équipe de 24 aides à domicile intervient auprès des personnes âgées pour les aider à effectuer les gestes quotidiens de la vie :

- entretenir son logement et son linge (lessive, repassage, ménage) ;
- faire ses courses, préparer et prendre ses repas ;
- se laver, s'habiller, se chausser, se coiffer et réaliser les soins d'hygiène simples ;
- accompagner dans les déplacements (courses, démarches administratives).

Les "Aides à domicile" apportent également un soutien moral par une présence régulière. Elles interviennent tous les jours y compris les dimanches et jours fériés. Une prise en charge financière est possible par les caisses de retraite ou par l'aide sociale avec une participation de la personne âgée fixée en fonction de barèmes nationaux révisables une fois par an.



Au service des Aînés

De plus, toute personne âgée se trouvant dans l'incapacité d'assumer les conséquences du manque ou de la perte d'autonomie liés à son état physique ou mental, a droit à une allocation appelée "Allocation Personnalisée d'Autonomie" (APA) permettant une prise en charge adaptée à ses besoins. Les dossiers concernant cette allocation peuvent être retirés auprès du C.C.A.S.

☉ Pour tout renseignement, s'adresser à Gina SAINT-PIERRE au C.C.A.S. **02 35 81 96 66**

Le service de télé-assistance

Pour répondre à l'urgence médicale et rompre l'isolement, le C.C.A.S. a confié à la société GTS, basée à Chatillon, la fourniture de transmetteurs et l'exploitation du service de télé-assistance au bénéfice des personnes âgées et handicapées de la ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Le coût mensuel de ce service varie selon les revenus. Les dossiers sont traités par le C.C.A.S.

Les Associations

➤ FRANCE ALZHEIMER

L'association France Alzheimer d'Elbeuf et sa région

accueil, écoute, informe et accompagne les familles et les professionnels sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

☉ 26 rue Camille Randoing
76500 Elbeuf

..... **02 35 78 99 81**

E-mail : alzheimer-elbeuf@wanadoo.fr

➤ CLUB SAINT-REMY

M^{me} FOUCART préside cette association qui réunit 120 adhérents dans la salle du club au 4 rue Jean Jaurès. Tous les jeudis après-midi, des animations autour de jeux de société sont proposées de 13h30 à 18h, ainsi qu'un goûter. Le club organise régulièrement des repas à l'occasion des fêtes ainsi que deux sorties au restaurant et un voyage de 8 jours au mois de juin. Le coût de l'adhésion s'élève à 9 € pour l'année, goûter compris. Un taxi est mis gratuitement à la disposition des personnes ayant des difficultés pour se déplacer pour rejoindre le club le jeudi après-midi.

☉ Renseignements :

M^{me} FOUCART **02 35 78 27 03**



Quelques conseils de sécurité

Rompez votre isolement

- Faites appel à votre famille, vos voisins. Connaissez leur numéro, appelez-les ou faites vous appeler régulièrement.
- Si vous devez encaisser votre pension ou retirer de l'argent sur votre compte bancaire : faites-vous accompagner, c'est plus agréable et plus prudent.
- Chaque été, le Commissariat de Police d'Elbeuf met en place l'opération "Tranquillité Vacances". Pour bénéficier de ce service, présentez au commissariat d'Elbeuf qui prendra note de votre absence et effectuera des passages réguliers dans votre secteur d'habitation.

En cas d'absence

- Limitez les risques.
- Lors de vos congés, le Commissariat de Police d'Elbeuf met en place l'opération "Tranquillité Vacances". Pour bénéficier de ce service, présentez au commissariat d'Elbeuf qui prendra note de votre absence et effectuera des passages réguliers dans votre secteur d'habitation.
- Ne cachez pas vos clés dans des endroits trop connus (pots de fleurs, paillassons...)
- Renforcez vos issues : porte équipée d'un système de fermeture fiable, fenêtres munies de volets, mise en place d'un système d'alarme.
- Pensez à confier un double de vos clés à votre famille et n'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Évitez les signes extérieurs prouvant votre absence : des boîtes aux lettres trop pleines trahissent les habitations vides.
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous.
- Gardez vos papiers personnels sur vous, c'est plus sûr.

Identifiez vos visiteurs

- Ne placez pas vos objets de valeur dans la pièce où vous recevez des visiteurs.
- Payez par chèque le plus souvent possible. N'emportez avec vous que les chèques dont vous avez besoin, en prenant soin d'en relever les numéros.
- Attention aux individus utilisant les qualités d'agents d'EDF, du service des eaux, de la police ou de tout autre service public, pour pénétrer chez vous et dérober objets de valeurs, liquidités. Nous vous rappelons que les vrais agents sont munis d'une carte professionnelle officielle. N'hésitez pas à les demander. Dans le doute, appelez au numéro indiqué sur votre facture ou tout autre document pour les autres services publics.
- Pour vos travaux (ramonage, élagage), faites appel à des professionnels reconnus. Méfiez-vous des offres de service trop alléchantes.

➤ Dans tous les cas, n'hésitez pas à appeler le Commissariat de Police au **02 35 81 76 99** ou au 17.

Au service des Aînés

➤ ALMA 76

L'association ALMA 76 a en charge l'écoute et la prévention des maltraitances faites aux personnes âgées et aux adultes vulnérables.

☉ Tél. **0 820 820 911**

(permanences le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h).

E-mail : ass_alma76@yahoo.fr

<http://pagesperso-orange.fr/sgn/alma76.htm>

➤ CLIC REPÈR'ÂGE

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique Repèr'âge est un guichet unique d'accueil, d'écoute, d'information, de coordination et d'accompagnement destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, à leurs familles et aux professionnels intervenant dans le domaine gérontologique. L'équipe du Clic-Repèr'âge vous accueille pour répondre à vos questions, vous faire connaître vos droits, vous guider dans vos démarches, vous aider à obtenir des aides et vous communiquer des adresses utiles. Vous pourrez ainsi obtenir des informations ou un accompagnement personnalisé concernant l'APA, les résidences pour personnes âgées, l'aménagement ou l'amélioration de l'habitat, les mesures de protection juridique, le portage des repas...

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 17h, et le vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 16h. Vous pouvez également prendre rendez-vous pour qu'un membre de l'association se rende à votre domicile.

☉ 26 rue Camille Randoing
76500 Elbeuf **02 35 78 90 90**

E-mail : clicreperage@normandnet.fr

Site internet : www.clicreperage.asso.fr

Plan extrême chaleur

A l'approche de l'été, n'oubliez pas de vous protéger de la chaleur et de suivre ces quelques recommandations :

- éviter que la chaleur ne pénètre dans le logement,
- boire de l'eau tout au long de la journée et rafraîchir le corps régulièrement,
- s'habiller légèrement et mettre un chapeau,
- appeler son médecin en cas de troubles anormaux
- établir le contact avec vos voisins ou le gardien si vous êtes seul(e),
- se faire recenser en remplissant le coupon disponible au CCAS ou en téléphonant au **02 35 81 96 66**. Ce recensement concerne les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, handicapées) qui bénéficieront ainsi d'un suivi particulier en cas de déclenchement du Plan Canicule Départemental.





Loisirs & culture



Lieu de vie culturelle, la ville de Saint-Aubin propose un large éventail d'animations pour vos loisirs.

Le service Culturel de la mairie organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année : expositions de peinture, concert de musique classique, de jazz, de gospel, conférences et récits de voyages, etc.

Les équipes de la médiathèque et de la ludothèque accueillent petits et grands tout au long de l'année et proposent des animations variées.

Enfin, les nombreuses associations culturelles sauront vous séduire par leur diversité.

LES CONCERTS

La chapelle de la Congrégation du Sacré Cœur accueille de nombreux concerts : concerts de musique classique, de gospel ou de chorales. En février, la salle de fêtes est transformée en cabaret l'espace d'une soirée pour accueillir des artistes de jazz de renommée internationale.

LES EXPOSITIONS DE PEINTURE

Tout au long de l'année, des artistes de talents vous donnent rendez-vous à la Congrégation du Sacré Cœur. Courant avril, les œuvres des artistes elbeuviens, peintres et sculpteurs, sont à l'honneur du Salon des Artistes Elbeuviens proposé à la salle des fêtes.



AGENDA

•Retrouvez toutes les informations sur la programmation culturelle

•sur le site internet de la ville : www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

•dans votre magazine bimestriel "ActuaCité"

•auprès du service culturel.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

•Du 17 au 25 septembre 2011 : exposition de peinture Jane PLANSON - Crypte de la Congrégation du Sacré Cœur

•Vendredi 7 octobre 2011 à 20h00 : Concert de Gospel - Grande Chapelle de la Congrégation du Sacré Cœur

•Vendredi 14 octobre 2011 à 20h45 : Vidéoconférence - Auditorium de l'EMDAE

•Vendredi 25 novembre 2011 à 20h45 : Vidéoconférence - Auditorium de l'EMDAE

•Du 10 décembre 2011 au 9 janvier : Exposition Roger COURTOIS

•Du 9 décembre 2011 au 7 janvier 2012 : Festival de Musique de Noël

Loisirs & culture



La médiathèque L'Odysée

11 Espace des Foudriots - Tél. 02 35 78 13 93

Ⓞ **Horaires d'ouverture** : mardi, jeudi, vendredi : 14h - 18h, mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h, samedi : 10h à 16h. **Horaires d'été** : mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h, samedi : 10h - 16h. Fermeture annuelle : dernière semaine de juillet + 2 premières semaines d'août.

Ouverte à tous, la médiathèque met à votre disposition 30 000 livres et un fonds d'environ 700 DVD (documentaires, pièces de théâtre, concerts). La structure se divise en quatre sections : une section adulte, une section jeunesse, une salle d'étude équipée de six postes informatiques et un espace musique riche de 5000 CD ainsi que de quelques partitions et méthodes musicales. Il est possible d'y emprunter jusqu'à sept "documents".

L'inscription à la médiathèque de Saint-Aubin-lès-Elbeuf est gratuite et permet d'avoir accès aux bibliothèques de l'agglomération (Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Elbeuf, La Londe, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Tourville-La-Rivière).

ANIMATIONS

Tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations (expositions, spectacles, lecture d'albums, rencontres d'auteurs, etc.).

Mercredis-moi des histoires

Tous les premiers mercredis du mois, de 10h30 à 11h, l'équipe de la médiathèque accueille les enfants de moins de 6 ans pour une lecture d'albums.



Loisirs & culture

La ludothèque La Toupie

8 rue André Malraux - Tél. 02 35 81 35 77

☉ **Horaires d'ouverture** : mardi, jeudi, vendredi : 15h30 - 18h.
Mercredi : 10h - 12h et 13h30 - 18h.

La ludothèque La Toupie propose plus de 1000 jeux de société pour les adultes et pour les enfants dès deux ans ainsi que plusieurs espaces de jeux (dînette, marchande, cuisine, Playmobil, Lego, maison de poupée...) et un espace extérieur clos. Petits et grands peuvent jouer sur place ou emprunter des jeux gratuitement pour une durée de trois semaines.

A noter : Carte d'emprunteur

Pour emprunter gratuitement vos jeux préférés, faites établir votre "carte d'emprunteur" auprès de l'équipe de la ludothèque ! (justificatif de domicile demandé).



Animations

La Ludothèque la Toupie propose de nombreuses animations pour les petits et les grands tout au long de l'année : Fête du Jeu (juin), Animation spéciale Halloween (novembre), Loto des enfants (décembre), ... ainsi que des "Soirées Jeux" bimestrielles pour les adultes autour de jeux d'enquête, de plateau ou par équipes... Renseignez-vous !

Les associations culturelles

➤ AMICALE DE SAINT-AUBIN (A.D.E.S.A.)

Présidente : M^{me} Chantal LEVACHER
..... Tél./Fax 02 35 75 25 36

- ☉ **Lieu** : Local F1,
6 rue du Quesnot
- ☉ **Horaires** : lundi : 10h - 15h,
mardi au jeudi : 14h - 18h.

Informations sur toutes les activités A.D.E.S.A.

➤ ART FLORAL (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} MARCOT..... 02 35 75 25 36

- ☉ **Lieu** : 6 rue du Quesnot
- ☉ **Horaires** : le dernier lundi
du mois : 17h30 à 18h30,
le dernier mercredi du mois :
16h30 à 18h30.

À partir de 15 ans.

➤ ATELIERS CRÉATIFS (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} LEVACHER..... 02 35 75 25 36

- ☉ **Lieu** : 6 rue Quesnot
- ☉ **Horaires** :
lundi et / ou mercredi : 14h -
18h.

Activité : Décorations
thématiques



➤ L'ATELIER SINGULIER

Présidente :
Vally SAUNIER..... 06 28 28 62 12
lateliersingulier@gmail.fr
www.lateliersingulier.fr

- ☉ **Lieu** :
Congrégation du Sacré Cœur,
130 rue de Freneuse
- ☉ **Horaires** : les lundis, mardis et
mercredis selon niveau.

Cours de dessin peinture enfants, adolescents, adultes, adultes handicapés mentaux. A partir de 6 ans.

➤ BRIDGE CLUB D'ELBEUF DE SAINT-AUBIN

Président :
M. LESAGE..... 02 35 87 83 09
claude-lesage@orange.fr
Renseignements :
M^{me} MÉNARD..... 02 35 77 53 91

- ☉ **Lieu** : Parc St Rémy
- ☉ **Horaires** : lundi et vendredi :
14h - 17h30, mardi et vendredi :
20h - 24h, mercredi : 17h - 20h.



➤ CHIFFRES ET LETTRES (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} SABLON..... 02 35 75 25 36
☉ **Lieu** : 6 rue Quesnot
☉ **Horaires** : jeudi : 18h à 19h30.

➤ COUTURE (A.D.E.S.A.)

☉ **Lieu / horaires** : contacter
l'ADESA au 02 35 75 25 36

➤ ÉCOLE DE DESSIN ET PEINTURE

Infos..... 02 35 92 91 27
ou 06 03 65 95 08

- ☉ **Lieu** : 9 rue A. Gantois
- ☉ **Horaires** :
mercredi de 10 h à 20 h.

➤ ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE L'AGGLOMÉRATION ELBEUVIENNE (EMDAE)

Président : M. IVON.. 02 35 77 42 21
emdae@wanadoo.fr
☉ **Lieu** : Place Jules Ferry

Loisirs & culture

➤ LANGUES (A.D.E.S.A.) ANGLAIS

Correspondant :
M^{me} COUSIN..... 02 35 75 25 36
☉ **Lieu** : 6 rue Quesnot
☉ **Horaires** :
mardi de 18h à 20h selon niveau...

➤ MULTIMÉDIA (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} COUSIN..... 02 35 75 25 36
☉ **Lieu** : 6 rue Quesnot
☉ **Horaires** :
jeudi de 14h à 15h :
cours internet débutant ;
jeudi de 15h à 16h :
B.A BA de l'ordinateur.

➤ PERGAMANO (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} COUSIN..... 02 35 75 25 36
☉ **Lieu** : 6 rue Quesnot
☉ **Horaires** : mardi : 9 h 30 - 11h 30
sur réservation.

➤ RELIURE (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} COUSIN..... 02 35 75 25 36
☉ **Lieu** : 6 rue Quesnot
☉ **Horaires** : lundi : 14h - 17h.





Sport

La ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf met à disposition des clubs et associations sportives de nombreux équipements : salles de sports spécialisées, stades, courts de tennis, hippodrome... où vous pourrez pratiquer le sport de votre choix.



La Randolune

Chaque année, fin mai - début juin, le Service des Sports organise la Randolune, une randonnée sportive nocturne dans le massif forestier de La Londe - Rouvray, au profit de la Ligue contre le Cancer. Deux parcours sportifs sont proposés : un parcours de 35 km pour les VTTistes et un parcours de 15 km pour les marcheurs.

Inscriptions dès le début avril auprès du service des sports (limité à 160 VTTistes et 40 marcheurs).

➤ Plus d'infos sur : www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

➤ AMICALE DE SAINT-AUBIN (A.D.E.S.A.)

Présidente :
M^{me} Chantal LEVACHER
..... Tél./Fax **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : Local F1,
6 rue du Quesnot
⊙ **Horaires** : Lundi : 10h - 15h,
mardi au jeudi : 14h - 18h.

Informations sur toutes les activités A.D.E.S.A.

➤ LES ARCHERS DU QUESNOT (tir à l'arc)

Président :
M. BREUQUE **02 35 77 36 43**
⊙ **Lieu** : 8 rue du Quesnot
⊙ **Horaires** :
- mercredi : 14h - 18h30 - initiation,
- jeudi : 17h à 20h - initiation,
- samedi : 14h30 - 17h30,
- dimanche : 10h - 12h.

A partir de 5 ans.



➤ ATHLÉTISME C.O.R.E. Club Omnisports Région Elbeuvienne

Président :
M. LEFEL **02 35 78 63 89**
⊙ **Lieu** : stade Ladoumègue
et salle Ladoumègue
⊙ **Horaires salle Ladoumègue** :
mardi : 18h à 20h,
samedi : 14h à 16h.
⊙ **Horaires stade Ladoumègue** :
mardi, jeudi : 18h à 20h,
samedi : 14h à 16h.

➤ CLUB PONGISTE DE ST-AUBIN Tennis de table

Président :
M. PAIMPOL **02 35 81 38 73**
⊙ **Lieu** : salle Ladoumègue.
⊙ **Renseignements sur place** :
lundi et mercredi : 18h - 20h
Enfants à partir de 8 ans.

➤ COUNTRY (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} LEVACHER **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : salle Alain Colas
⊙ **Horaire** : jeudi 18h - 20h selon
niveau

➤ DANSES ORIENTALES (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} COUSIN **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : salle de gymnastique de
l'école Paul Bert.
⊙ **Horaires** :
vendredi 17h30 - 18h30 : cours
enfant ; 18h30 - 20h : cours dé-
butant.
⊙ **Lieu** : complexe Ladoumègue.
⊙ **Horaires** :
jeudi 19 h 30 - 21h : cours in-
termédiaire.

➤ DANSE SALSA (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} QUATREMARE **02 35 75 25 36**

⊙ **Lieu** : Salle Paul Bert
⊙ **Horaires** : lundi 18h-19h : cours
débutant ; 19h-20h30 : cours
intermédiaire.

➤ DÉCOUVERTE DES DANSES (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} COUSIN **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : Salle Paul Bert.
⊙ **Horaires** :
mercredi 18h30 - 19h 30.
Activités : French cancan,
cabaret, tango...

➤ DANSES ENFANTS PARENTS (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} COUSIN **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : Salle Ladoumègue
⊙ **Horaires** :
11h - 11h45
Adultes et enfants de 1 à 3 ans.

Sport



➤ EUROFITNESS Club de musculation

Président :
M. DUPONT **06 14 31 64 40**
⊙ **Lieu** : salle spécialisée
Ladoumègue
Renseignements sur place.

➤ FITNESS (A.D.E.S.A.)

Correspondantes : M^{mes} COUSIN
et ANSERMET **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : complexe Ladoumègue
⊙ **Horaires** :
lundi : 18h - 20h,
mardi : 18h - 19h45,
mercredi : 18h - 20h.

➤ GROUPE FOLKLORIQUE

Président :
M. MORILLON **02 35 81 39 41**
⊙ **Lieu** : École Paul Bert
⊙ **Horaires** : samedi : 14h - 16h.
*Danses traditionnelles et fol-
kloriques diverse.*
À partir de 8 ans.

➤ GYM / DANSE ENFANTS (A.D.E.S.A.)

Correspondantes :
M^{mes} QUATREMARE et COUSIN
..... **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : complexe Ladoumègue
⊙ **Horaires** :
mercredi : 10h - 11h.

➤ GYM MÉMOIRE ET ÉQUILIBRE (A.D.E.S.A.)

Correspondantes :
M^{mes} RIQUIER et COUSIN
..... **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : salle TAVERNA
⊙ **Horaires** :
mercredi : 11h10 - 12h10.

➤ GYM DOUCE ORIEN- TALE (A.D.E.S.A.)

Correspondantes :
M^{me} COUSIN **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : salle Ladoumègue
⊙ **Horaires** : jeudi : 18h - 19h
30.

➤ HATHA YOGA (A.D.E.S.A.)

Correspondantes : M^{mes} BOLLE
et COUSIN **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : salle de gymnastique
École Paul Bert.
⊙ **Horaires** :
mardi : 19h30 - 21h.

➤ HIPPODROME DES BRÛLINS

Avenue Pasteur
Réunions de trot et journées
d'animation d'avril à juillet.
⊙ **Renseignements** / dates
des courses :
[http://www.courseschevaux.fr/
hippo-staubin.php](http://www.courseschevaux.fr/hippo-staubin.php)

➤ KICK-BOXING

Président : M. AVRIL
..... **02 35 81 63 44**
ou **06 30 77 35 26**
⊙ **Lieu** :
complexe Jules Ladoumègue
⊙ **Horaires** : Lundi, mercredi
et vendredi : 18h - 21h.

➤ MODERN JAZZ (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} COUSIN **02 35 75 25 36**
⊙ **Lieu** : Salle Paul Bert.
⊙ **Horaires** : mercredi : 19h30 - 21h.
À partir de 11 ans.

➤ MOTO CLUB SAINT-AUBI- NOIS

Président : M. Marais
..... **06 10 94 42 54**

➤ CLUB MOTO LES ESSARTS

Président : M. COUTTS
<http://motolesessarts.site.voila.fr>
Courriel : motolesessarts@yahoo.fr

➤ RUGBY (C.O.R.E.)

Président :
M. CARDINE **02 35 81 05 11**
⊙ **Lieu** : Hippodrome des Brûlins,
Avenue Pasteur

➤ ST-AUBIN FOOTBALL CLUB

Président : M. JULIEN .. **02 35 78 30 01**
⊙ **Lieu** : stade A. Roussel
⊙ **Horaires** : mardi : 18h - 21h,
mercredi : 13h30 - 21h,
jeudi et vendredi : 18h - 21h.
À partir de 6 ans.

➤ LES SEIGNEURS DES CIMES (escalade)

Présidente :
M^{me} LAROCHE **02 35 78 25 43**
escalade.elbeuf@free.fr
⊙ **Lieu** : salle Ladoumègue
⊙ **Horaires enfants** : mardi :
18h - 19h30.
⊙ **Horaires adultes** : Lundi,
mercredi, jeudi et vendredi :
18h - 21h, samedi : 14h30 -
18h.
À partir de 7 ans.





↘ TAI JI QUAN (A.D.E.S.A.)

Correspondante :
M^{me} COUSIN : **02 35 75 25 36**

🕒 **Lieu** : salle Ladoumègue

🕒 **Horaires** :

samedi : 9h15 - 11h30.
2 cours : débutant et inter-
médiaire
lundi : 20 h - 21 h

*2 cours : débutant et intermé-
diaire.*

↘ TENNIS AMICAL DE SAINT-AUBIN (T.A.S.A.)

Président :
M. MICHEZ **06 07 73 63 71**
ta.staubin@fft.fr

🕒 **Lieu** : cours Ladoumègue
(été) et Taverna (hiver)

🕒 **Horaires** : mercredi de 16h
à 20h et samedi de 14h à 20h.

↘ S.A.T.C. (Saint-Aubin Tennis Club)

Président :
M. LARSON **02 35 81 30 96**

🕒 **Lieu** :

Hippodrome des Brûlins,
90B avenue Pasteur
saintaubintc@orange.fr

*Activités : Tennis loisirs et compé-
titions, mini-tennis, club junior,
cours adultes pour tous les âges.*

↘ VOLLEY (C.O.R.E.)

Volley Loisirs
Volley compétition
Responsable :
M. Jacques MARTIN
..... **02 35 87 05 32**
Volley.elbeuf@free.fr

↘ CLUB DE VOILE DE SAINT-AUBIN-LÈS- ELBEUF (C.V.S.A.E.)

Président :
M. RENÉ **02 35 77 50 50**
ou **02 35 87 91 89**

🕒 **Lieu** : club de voile,
chemin du Halage

🕒 **Horaires** :
mercredi et samedi : 14h,
week-ends :
de mars à novembre.



Nomenclature des rues

ABBAYE (rue Georges).....	D5
ABRICOTIERS (impasse des).....	E6
ACACIAS (rue des).....	D5
AJONCS (impasse des).....	D6
ALEXANDRE (sente Maurice).....	D4
ARTUS (ruelle).....	E7
BACHELET (ruelle).....	E6
BACHELET DAMVILLE (rue du G ^{al}).....	D4
BACHELETS (côte aux).....	E6
BELGES (rue des).....	E5
BERT (rue Paul).....	E3
BESSAND (rue J. et H.).....	E4-E5
BLIN (rue Ernest).....	E4
BOCQUET (rue Raymond).....	E5
BOULLENG (allée).....	D7
BOURLON (allée Jean-Louis).....	E2
BRACHET (ruelle du).....	E7
BRIAND (rue Aristide).....	C2-D2-E2
BRISMONTIER (rue).....	E2
BRUNARD (rue des Époux).....	E5
BRUNET (parvis René).....	E4
CACHELEUX (rue Charles).....	E5
CALVAIRE (côte du).....	E6
CANADIENS (rue des).....	E2
CAPUCINES (rue des).....	D5-D6
CENTRALE (rue).....	D4
CERISIERS (rue des).....	D5
CHEVREUL (rue).....	E3

CHURCHILL (avenue Winston).....	E3-F3
CLEMENCEAU (rue Georges).....	E5
CLÉON (rue de).....	D4-C4
CLOS (allée du Petit).....	D7
CORNEILLE (rue Pierre).....	D4
CÔTE (rue de la).....	E7
CURIE (rue Pierre).....	E5
DE GAULLE (place du Général).....	D3
DE LATTRE de TASSIGNY (rue du Maréchal).....	C3-D3
DENFERT ROCHEREAU (rue).....	E3-E4
DEVIN (rue Veuve).....	D4
DIDEROT (impasse).....	D5
DORCHAIN (rue Auguste).....	D4
DOUMER (rue Paul).....	E6-E7
ÉCLUSES (rue des).....	E6
ÉCUYER (sente de l').....	E4
ÉGLANTIERS (allée des).....	D6
EUROPE (avenue de l').....	D6-D7
FAIDHERBE (rue).....	E2-E3
FAUVETTES (rue des).....	D6
FERRY (place Jules).....	E3
FEUGRAIS (chemin des).....	D6-E6
FEUGRAIS (rue des).....	D5
FLAUBERT (rue Gustave).....	D4
FOCH (rue du Maréchal).....	E5
FONTENELLE (rue de).....	D4

FOUDRIOTS (espace des).....	D3
FOUGÈRES (rue des).....	D6
FRANCE (rue Anatole).....	E4-E5
FRAENCKEL (rue Paul).....	E4
FRENEUSE (rue de).....	E4-E5
GALLIENI (rue Maréchal).....	E5
GAMBETTA (impasse Léon).....	E3
GAMBETTA (rue Léon).....	E3
GANTOIS (rue André).....	E3
GARE (Impasse de la).....	D3
GAUMENT (rue Jean).....	D4
GENÊTS (rue des).....	D6
GUERBETTE (rue Arsène).....	E5
HALAGE (chemin de).....	F3-F5
HAZET (ruelle).....	E6
HÉROUX (rue René).....	E3
ex. rue Saint Louis.....	E3
HEULLANT (rue Hédouin).....	E2-E3-D3
HUGO (rue Victor).....	E3
HUIT MAI 1945 (rue du).....	E3
JARDINETS (sente des).....	C1-C2
Jaurès (rue Jean).....	E3-E4
JOLIOT-CURIE (rue Frédéric et Irène).....	A3
JUSSIEU (rue de).....	D5
LAFARGUE (jardin Paul).....	E4
BOIS LANDRY (allée du).....	D5
LECÈNE (rue).....	D4-D5

LECLERC (rue du Maréchal).....	D3-D4
LEGOUPIL (rue Charles).....	D3
LENEPVEU (rue).....	E3
LESIEN (allée Robert et Lucienne).....	E3
LILAS (rue des).....	D5
LITTRÉ (rue Émile).....	C4-D5
LITTRÉ prolongée (rue).....	D5
MAILLE (rue Isidore Maille).....	E2-E3-D3
MALINE (ruelle).....	E7
MALRAUX (rue André).....	D5-D6
MARNE (rue de la).....	C3-D4
MAUPASSANT (rue Guy de).....	D4
MÉSANGES (rue des).....	C6-D6
MONNET (rue Jean).....	D6
MYOSOTIS (rue des).....	D5
NÉFLIERS (rue des).....	D6-E6
NIVERT (rue).....	E3
NOURY (rue Pierre).....	D4
NOVALES (impasse des).....	D6-D7
NOVALES (rue des).....	D6-D7
NOYER (île du).....	D1-E1-E2
OLIVIER (île).....	F3

ONZE NOVEMBRE (place du).....	D3
ORIVAL (quai d').....	C1-D1
PAIN (place du Docteur).....	E2
PAIN (impasse / place).....	E2
PAIX (rue de la).....	C3-B3-B4
PASTEUR (avenue).....	C3-C4-D4
PASTEUR prolongée (avenue).....	B3
PASTEUR (rue).....	D4-D5
PATTENSEN (esplanade de).....	E3
PÊCHERS (rue des).....	E5-E6
PIERRE ST GEORGES (rue de la).....	D2-D3
PINSONS (rue des).....	D6
POMMIERS (rue des).....	D5-D6
PORT ANGOT (chemin du).....	C2-B2-B3
PRÉVOST (rue).....	E4
PRUNIERS (rue des).....	D5
PUCHOT (chemin dit du).....	D6
QUEVAUVILLER (square Jules & André).....	E2
QUESNOT (rue du).....	D2-E2
RASPAIL (rue).....	E3
RÉPUBLIQUE (rue de la).....	E3

REQUÊTE (île de la).....	E6-F5-E6
RÉSERVOIRS (rue des).....	E4-E5
RÉSISTANCE (rue de la).....	D6-E6
RÉSISTANCE prolongée (rue de la).....	E6
ROLLAND (allée Romain).....	D7
ROSES (rue des).....	D5-D6
SARTRE (rue Jean-Paul).....	D3
SAUNIER (rue Jean).....	E3
SCHUMAN (rue Robert).....	D7
SEINE (rue de).....	D1-D2
STADE (avenue du).....	E4
STRASBOURG (rue de).....	E4
TERTRE (rue du).....	D7
THIERS (rue Louis-Adolphe).....	E3
TOUCHARD (rue Marcel).....	E5
TOURVILLE (impasse de).....	D3
TRAMBOULLAND (chemin des).....	E6-E7
TULIPES (rue des).....	D5
VERDUN (rue de).....	C2-C3-D3
VEZIER (rue Serge).....	E3
VILLERS (avenue du D ^r Louis).....	C7-D7
VOLTAIRE (rue).....	D2-D3

Équipements et résidences

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

- A.L.S.** - Animation Loisirs et Sportive
6 rue André Malraux..... D6
- Accueil de Loisirs L'Escapade**
10 rue Bachelet Damville..... E4
- Halte-garderie La Câlinerie**
6 rue André Malraux..... D6
- Halte-garderie Le Jardin des Lutins**
19 espace des Foudriots..... D3
- Ludothèque La Toupie**
8 rue André Malraux..... D6
- Mairie - Hôtel de Ville**
Esplanade de Pattensen..... E3
- Médiathèque L'Odysée**
11 espace des Foudriots..... D3
- Point Virgule** - 3 rue des Feugrais..... D5
- Salle des Fêtes Municipale**
Rue Léon Gambetta..... E3

ÉCOLES & COLLÈGE

- École Maternelle Maille & Pécoud**
7 rue de la République..... E3
- École Élémentaire Paul Bert/Victor Hugo**
Esplanade de Pattensen..... E3
- Groupe Scolaire André Malraux**
23-25 rue André Malraux..... D6
- Groupe Scolaire Marcel Touchard**
6-8 rue Bachelet Damville..... D4
- École Privée Saint-Joseph**
1 rue Léon Gambetta..... E3
- Collège Arthur Rimbaud**
4 rue Bachelet Damville..... D4

CENTRES D'ACTIVITÉS

- Centre d'Activités du Quesnot**
Rue Hédouin Heullant - Rue du Quesnot..... E2
- Centre d'Activités Wasson**
4 rue de Verdun..... D3
- Zone Industrielle du Port-Angot**..... B3-B2

Parc d'Activités des Novales

- Allée Romain Rolland..... D7

AUTRES

- Centre de Secours** - 20 rue Gantois..... E4
- Chapelle Ste Thérèse** - Rue André Malraux..... D5
- Cimetière** - Rues de la Marne et de Verdun... D3
- Communauté Religieuse du Sacré-Cœur**
130 rue de Freneuse..... E5
- Église Saint-Aubin** - 1 rue Thiers..... E3
- Gare S.N.C.F.** - Place du Général de Gaulle..... D3
- La Poste** - Espace des Foudriots..... D3

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & DE LOISIRS

- Complexe Sportif Jules Ladoumègue**
Stade, courts de tennis, salle de fitness,
mur d'escalade,
et nombreuses salles spécialisées
6 rue André Malraux..... D6
- Salle de Sports Alain Colas**
2 rue Bachelet Damville..... D4
- Salle de Sports René Taverna**
24 rue Anatole France..... E4
- Stade André Roussel**
20 rue Anatole France..... E4
- Club de Tennis des Brûlins**
90B avenue Pasteur..... C4
- Club de Voile de Saint-Aubin**
Chemin du Halage..... F3
- Hippodrome des Brûlins**
Avenue Pasteur..... C4
- Port de Plaisance** - Les Écluses..... F6
- École de Musique et de Danse (EMDAE)**
Place Jules Ferry..... E3
- SANTÉ**
- Centre Hospitalier des Feugrais**
Rue du Docteur Villers..... D7
- Centre Médico-Social**
22 espace des Foudriots..... D6

RÉSIDENCES

- Résidence Ernest Blin**
Rue Ernest Blin..... E4
- Résidence Denfert-Rochereau**
Rue Denfert Rochereau..... E3
- Résidence des Feugrais**
Rue des Feugrais..... D5
- Résidence Saint-Gilles**
Avenue Winston Churchill..... E3
- Résidence du Maréchal Leclerc**
Rue du Maréchal Leclerc..... D4
- Résidence des Novales**
Rue des Novales..... D6
- Résidence du Prieuré**
Rue Léon Gambetta..... E3
- Résidence des Roches**
Rue Aristide Briand..... C2
- Résidence des Sablons**
Rue Pierre Saint Georges..... D2
- Résidence du Bois Landry**
Rue André Malraux..... D5
- Résidence du Parc Saint-Rémy**
Rue Jean Jaurès..... E4
- Résidence Lamboy**
Rue Jean Jaurès..... E3
- Résidence de l'Espace des Foudriots**
Espace des Foudriots..... D3
- Résidence des Sculpteurs**
Rue Louis Villers..... C7
- Résidence 27, rue du Maréchal Leclerc**
27 rue du Maréchal Leclerc..... D4
- Résidence 25, rue de la République**
25 rue de la République..... E3
- Résidence de l'Hôtel de Ville**
Rues Gantois - Héroux - Bert - Saunier..... E3
- Résidence Le Clos Saint-Arnaud**
6 rue Hédouin Heullant..... E2
- Résidence Les Boucles de Seine**
15 rue Voltaire..... D3

Saint-Aubin-lès-Elbeuf
pratique
GUIDE

Mairie - B.P. 15
Esplanade de Pattensen
76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Tél. 02 35 81 01 84



www.ville-saint-aubin-lès-elbeuf.fr
ÉDITION 2011

Plan de Ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Communauté d'Agglomération
Elbeuf Boucle de Seine



ELBEUF
Bourgheroude
Alençon RN.138
par Pont Guymeur

ELBEUF
Erreux
Le Nesbourg
par Pont Jean Jours

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

